

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES VOSGES

---

SÉRIE H

CLERGÉ RÉGULIER AVANT 1790

36 H

*Jésuites d'Epinal*

Répertoire numérique détaillé

Épinal, 2006

## Jésuites d'Épinal (XXXVI H)<sup>1</sup>

En 1628, certains bourgeois d'Épinal ayant offert aux jésuites une maison pour s'y établir, le duc Charles IV de Lorraine, après avoir consulté le 18 juin de la même année le bailli et les gouverneurs de la ville, accorda en 1632, l'autorisation aux jésuites de s'installer à Épinal. Cependant, malgré le legs de son gagnage de Golbey<sup>2</sup> par Mme de Cussigny, abbesse d'Épinal, en 1634, et diverses donations à Mazelay<sup>3</sup>, à Omelmont<sup>4</sup> et au Joly<sup>5</sup> près de Mirecourt, les revenus de la nouvelle fondation, estimés à six cents francs, étaient insuffisants. L'époque troublée, d'autre part, et l'occupation de la Lorraine ne pouvaient favoriser la prospérité d'une fondation naissante. Si bien qu'il fallut attendre trente ans avant l'établissement du collège. Ce n'est en effet qu'en 1663 que les pourparlers reprirent. Mais les tractations traînèrent en longueur, et la ville finit par demander le 23 mars 1666 et par obtenir le 9 avril suivant l'autorisation du duc de Lorraine d'établir un collège confié à des prêtres séculiers. Cependant, Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans, s'entremet et le 25 novembre 1668, Charles IV annulait son décret de 1666 et ordonnait à la ville de payer trois cents francs par an aux jésuites. Le collège d'Épinal était enfin fondé<sup>6</sup>.

Débutant en 1669 avec trois régents pour enseigner la rhétorique, le collège devait vite prospérer. Les locaux s'agrandirent et l'on construisit l'église. Mais en 1683 et en 1685, des incendies détruisirent l'église et les bâtiments. Le tout fut aussitôt reconstruit et plus tard agrandi en 1734. Une classe de philosophie créée en 1695 fut doublée en 1726. En 1768, au moment de l'expulsion des jésuites, le collège comprenait vingt religieux, une classe de physique, une classe de logique, une classe de rhétorique et les troisième, quatrième et cinquième classes.

Par la suite, le collège d'Épinal fut maintenu sous le nom de collège royal. Confié d'abord à des séculiers, il fut en 1776 attribué aux chanoines de la congrégation de Notre-Sauveur, fondée par saint Pierre Fourier. Ceux-ci enseignèrent avec succès jusqu'en 1793 et furent remplacés peu à peu par les professeurs de la future école centrale du département qui ouvrit ses portes le 3 brumaire an IV<sup>7</sup>.

Les archives du collège des jésuites conservées aux Archives départementales ne comportent que des constitutions de rentes ou des titres de propriété. On y remarque quelques titres intéressants, particulièrement ceux relatifs à la seigneurie d'Hadigny-les-Verrières<sup>8</sup>, tels que l'original de l'affranchissement des habitants d'Hadigny par Didier de Châtel-sur-Moselle, fils de Perrin de Buffignécourt<sup>9</sup>, seigneur du lieu, confirmé par Thibaut de Neufchâtel, seigneur de Châtel, en 1414, et les déclarations des droits et revenus seigneuriaux des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, Les titres primitifs sont conservés dans les archives municipales d'Épinal déposées aux Archives départementales<sup>10</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir A. DREYFUSS, « Monographie du collège d'Épinal des origines à 1793 », *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 77<sup>e</sup> année, Épinal, 1901, p. 235-318 ; J. KASTENER, *op. cit.*, 1933-1934 ; Épinal, 1934, p. 3 ; les jésuites d'Épinal dépendaient de la province de Champagne, cf. L. LECESTRE, *op. cit.*, p. 123.

<sup>2</sup> Vosges, arrondissement et canton d'Épinal.

<sup>3</sup> Vosges, arrondissement d'Épinal, canton de Châtel-sur-Moselle.

<sup>4</sup> Meurthe-et-Moselle, arrondissement de Nancy, canton de Vézelize.

<sup>5</sup> Ferme de la commune de Mirecourt.

<sup>6</sup> Ch. FERRY et A. PHILIPPE, *Inventaire historique des archives de la ville d'Épinal*, t. VII, Épinal, 1910, GG 26. Les jésuites, d'abord installés non loin de l'église paroissiale et du chapitre, rue de la Porte d'Arches, furent transférés en 1665 près de la Moselle, dans une maison occupée par le sieur Cerquand et le jeu de paume. C'est à cet emplacement que leur établissement devait rester, transformé en collège municipal puis en lycée jusqu'aux destructions de 1940. Avant leur installation définitive de 1668, les jésuites avaient ouvert trois classes et n'avaient qu'un très petit nombre d'élèves.

<sup>7</sup> A. DREYFUSS, *op. cit.*, p. 295-305. Sur cette période, voir L. Schwab, « L'instruction publique dans les Vosges pendant la Révolution », *La Révolution dans les Vosges*, 3<sup>e</sup> année, 1909-1910, Épinal, 1910, p. 1-21 ; B. GEORGIN, « L'enseignement secondaire à Épinal à l'époque révolutionnaire », *ibid.*, 18<sup>e</sup> année, 1926-1927 ; 19<sup>e</sup> année, 1927-1928 et 20<sup>e</sup> année, 1928-1929 ; P. DECELLE, « Monographie du collège et de l'école industrielle d'Épinal 1789-1900 », *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 77<sup>e</sup> année, Épinal, 1901, p. 319-454.

<sup>8</sup> Vosges, arrondissement d'Épinal, canton de Châtel-sur-Moselle. Les documents concernant Hadigny ont été donnés aux Archives départementales le 2 mai 1936, par M. Choley, agriculteur à Hadigny. Voir les *Rapports du Conseil général des Vosges*, 2<sup>e</sup> session ordinaire de 1936, p. CLXII.

<sup>9</sup> Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton d'Amance.

<sup>10</sup> Ch. FERRY et à PHILIPPE, *Inventaire historique des Archives anciennes de la ville d'Épinal*, t. VII, Épinal, 1910, GG 26. Dans le fonds de

Un certain nombre de documents provenant du fonds du collège des jésuites d'Épinal ont été déposés aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle. En voici un rappel très sommaire :

**H 2248.** Possessions des jésuites situées à Saint-Germain (M.-et-M., arr. Lunéville, cant. Bayon) et provenant de la seigneurie d'Hadigny. — Copie de la donation d'Alix de Vaudémont à Jean de Bouzey de la seigneurie de Saint-Germain (1402) ; aveux et dénombremens (1509-1580) ; seigneurie de Montjoye, dépendance de Saint-Germain ; acensements divers (1403) ; autres acensements au profit d'Humbert des Pilliers, seigneur d'Hadigny (1587) et des jésuites d'Épinal (1692) ; terriers ; baux. 8 pièces parchemin, 35 pièces papier. 1402-1749.

**H 2249.** Saint-Germain : déclarations, comptes et états des droits seigneuriaux (1571-1740), baux et pièces de procédure. 3 pièces parchemin, 74 pièces papier. 1571-1781.

**H. 2250.** Hadigny (auj. Hadigny-lès-Verrières, Vosges. arr. Épinal, cant. Châtel) : plan des bâtiments et du jardin de la seigneurie provenant des biens des jésuites d'Épinal. 1 plan sur papier. 1779.

En outre, quelques pièces, concernant l'administration des biens du collège par les chanoines réguliers, se trouvent disséminées dans les dossiers suivants du même dépôt de Meurthe-et-Moselle : H 2213, 2215, 2216, 2217, 2226, 2227, 2231, 2253, 2256, 2261 2262, 2286. 2291, 2296 et 2304.

Enfin, signalons le dépôt aux Archives départementales des Vosges des archives anciennes de la ville d'Épinal [E dépôt], qui possèdent un dossier complet sur le collège des jésuites sous la cote GG 26 : 28 pièces et 1 cahier papier (1628-1768)<sup>11</sup>.

---

l'administration des biens des jésuites, après leur expulsion, par les chanoines réguliers, conservé aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle se trouvent trois liasses cotées H 2248 à 2250 relatives au collège d'Épinal et à ses titres de propriété à Saint-Germain et à Hadigny (1402-1779). Un terrier de Hadigny existe également pour 1700 [Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, B 11764].

<sup>11</sup> Cf. C. FERRY et A. PHILIPPE, *Inventaire historique des archives anciennes de la ville d'Épinal*, Épinal, 1910, t. VII, p. 395

## Sommaire du fonds XXXVI H

XXXVI H 1-3	Constitutions de rentes (1610-1773)
XXXVI H 4-36	Biens du collège (1352-1789)
	4      Épinal
	5      Gironcourt
	6-18    Golbey
	19-27   Hadigny
	28-32   Jevoncourt-Xirocourt
	33      Lusse
	34      Oncourt
	35      Pallegney
	36      Localités diverses
XXXVI H 37	Terrier général (XVII <sup>e</sup> s.)
XXXVI H 38	Traités (1664-XVIII <sup>e</sup> s.)

# JÉSUITES D'ÉPINAL

XXXVI H

---

## Constitutions de rentes

XXXVI H 1 (Liasse). — 12 pièces parchemin, 42 pièces papier.

Reconnaissance de dette par Pierre de Boulanger, seigneur d'Hadigny et chambellan du duc de Lorraine, et par Claude des Pilliers, sa femme. Ils doivent 1500 fr. à Daniel Chevalier jeune, de Rambervillers, « courdonnier a S. A. de Baviere » (1610, 19 novembre). 1 pièce parchemin. — Reconnaissance de 406 fr. de dettes par le seigneur d'Hadigny, en faveur des enfants de feu Daniel Chevalier (1631, 24 avril). 1 pièce papier. — Différend entre Anne Chevalier, héritière de Daniel Chevalier, et Dominique Gautier, substitut à Bruyères, caution pour le sieur Pierre de Boulanger et Claude des Pilliers, pour une somme de 1500 fr. et intérêts courant depuis 1631. Sentence du conseil de bailliage de l'évêché de Metz le condamnant à payer (1665, 9 avril et 5 mai). 2 pièces papier. — Transport par Dominique Gautier à Nicolas de Bildstein de Froville de tous ses droits sur la seigneurie, les biens mobiliers et immobiliers de Pierre de Boulanger, de son vivant seigneur d'Hadigny et de Claude des Pilliers, sa femme (1668, 16 février). 2 pièces papier. — Reconnaissances de dettes contractées par Nicolas de Bildstein envers plusieurs habitants de Châtel-sur-Moselle (1654-1660). 4 pièces papier. — Claude de Bildstein, seigneur de Lusse, vend à Jean Gérard demeurant à Rambervillers, 41 fr. 8 gros de cens annuel, payables par ledit vendeur, contre une somme de 500 fr. de monnaie lorraine, jusqu'à rachat de ladite rente (1624, 12 juin). 1 pièce parchemin. — Reconnaissance de 600 fr. de dettes par Claude de Bildstein, seigneur de Lusse, envers Claude, fille de feu Antoine-Jacquemin de Rambervillers (1623, 4 décembre). 1 pièce parchemin. — Transport par François-Gérard de la Grande Maison à Nicolas de Bildstein de Froville, de deux constitutions de rentes dues par Claude de Bildstein, l'une (12 juin 1624) de 500 fr. de capital, au profit de Jean Gérard, son père ; l'autre (1637) de 600 fr., au profit de Claude, fille d'Antoine Jacquemin (1668, 14 février). 1 pièce papier. — Constitutions de rentes faites par Claude de Bildstein, seigneur de Lusse, en faveur de Nicolas de Bourgoing, procureur et tabellion de Lorraine à Rambervillers (1624-1627). 4 pièces parchemin. — Transport par Marie Rayner, veuve de Gabriel des Pilliers, seigneur de Masselain, à Nicolas de Bildstein de Froville, de la somme de 5075 fr. portée par plusieurs contrats passés entre Claude de Bildstein et Nicolas de Bourgoing, à cause de son mari Gabriel des Pilliers qui avait épousé en premières noces Anne de Bourgoing, fille unique de Nicolas de Bourgoing (1668, 28 février). 1 pièce papier. — Constitution de 56 fr. de rente annuelle au profit de Marie Bourion, veuve de Nicolas Rambaut, marchand à Rambervillers, pour 600 fr., par Claude de Bildstein, seigneur de Lusse (1624, 27 juin). 1 pièce parchemin. — Sur requête de la veuve Marie Michel Bellet, héritière de Marie Bourion, saisie des rentes de Lusse (1651, janvier). 1 pièce papier. — Transport par les religieuses bénédictines de Rambervillers à cause de sœur Michel Bellet, à Nicolas de Bildstein de Froville, de la rente de 50 fr. pour un capital de 600 fr. porté par contrat du 27 juin 1624, au profit de Marie Bourion (1668, 24 janvier). 1 pièce papier. — Obligation de 800 fr. dus par Claude de Bildstein, seigneur d'Hadigny, à Jean Lallemand, huissier du conseil du duc de Lorraine. Le marchand Pierre Dentré s'est porté caution. Pièces de poursuite contre la caution. — Quittance de paiement des héritiers Lallemand audit Pierre Dentré (1626-1633). 1 pièce parchemin, 4 pièces papier. — Obligation portant somme de 2750 fr. dus par Claude de Bildstein, seigneur d'Hadigny, à Pierre Dentré, marchand à Nancy (1629, 14 septembre). 1 pièce parchemin. — Transport par Christophe d'Entré, seigneur d'Heillecourt, à Nicolas de Bildstein, seigneur de Froville, du tiers du capital et des intérêts portés aux contrats du 16 mai 1626 et 14 septembre 1629, passés au profit de Pierre Dentré, père de Christophe, par le sieur Claude de Bildstein ; autre transport du 1/6<sup>e</sup> (1668, 2 et 12 mars). 2 pièces papier. — Transport par Pierre Hubert, seigneur de Rignéville, et Marguerite d'Entré, sa mère, au profit de Nicolas de Bildstein du tiers de la dette de Claude de Bildstein à Pierre Dentré, contractée par les contrats de 1626 et 1629 (1668, 13 mars). 1 pièce papier. — Transport par les héritiers de Marie d'Affincourt, épouse d'Henry d'Entré, au profit de Nicolas de Bildstein, du 176<sup>e</sup> du capital et des intérêts de la même dette (1668, 15 mars). 1 pièce papier. — Constitution de 70 fr. de rente au profit de Gabriel Pierrot, docteur en médecine et gouverneur d'Épinal, par Claude de Bildstein, seigneur de Lusse,

pour 1000 fr. (1631, 14 février). 1 pièce parchemin. — Reconnaissance de dette par Claude de Bildstein et Claude des Pilliers, sa femme, envers Claude Gaudel, receveur général du domaine de Châtel-sur-Moselle, pour une somme de 1200 fr. (1632, 11 mai). 1 pièce parchemin. — Rétrocession par la veuve et les héritiers de Claude Gaudel, au profit de Nicolas de Bildstein de Froville, des biens immobiliers (Frizon et Damas-aux-Bois) vendus par Claude d'Hadigny, veuve de Claude de Bildstein, à Claude Gaudel en 1652 et 1654 (1668, 18 juin). 1 copie papier. — Obligation de 2200 fr. dus par Claude-Nicolas de Bildstein et sa sœur Marie-Charlotte à la duchesse douairière d'Orléans, employés au rachat d'une partie de la seigneurie d'Hadigny vendue par leur mère à Nicolas Lefèvre, sieur d'Ancy. Cette somme provient de l'argent destiné à la fondation du collège des jésuites d'Épinal à qui l'obligation est rétrocédée (1668, 13 janvier). 1 copie papier. — Les mêmes se reconnaissent débiteurs envers les héritiers d'Élisabeth Caboat de 1000 fr. sur les 6000 dus par Claude de Bildstein, seigneur d'Hadigny, et cédés par les héritiers Caboat à la duchesse douairière d'Orléans (1668, 17 janvier). 1 pièce papier. — Transport à Nicolas de Bildstein de Froville par Antoine Serva, demeurant à Hadigny, du contenu d'un bail passé en 1666 avec Claude de Bildstein, à savoir un jardin situé à Hadigny devant l'église paroissiale (1666-1668). 2 pièces papier. — Autres transports au même par Didier Bailly de Pallegney de plusieurs pièces de terres sises à Pallegney et Hadigny, engagées par Claude de Bildstein (1668, 23 juin). 3 pièces papier. — Transport au même par François Genin, au nom de sa mère Louise Vigneron, du contenu de l'engagement fait à ladite Louise par Claude des Pilliers, veuve de Claude de Bildstein, à savoir plusieurs terres situées sur le finage de Pallegney (1668, 24 juin). 1 pièce papier. — Déclaration de Nicolas de Bildstein de Froville attestant que les transports à lui faits par différents particuliers des immeubles situés à Hadigny ou Pallegney, l'ont été au profit de Claude-Nicolas de Bildstein et de Marie-Charlotte, sa sœur, en deniers à eux prêtés par la duchesse d'Orléans, par actes des 20 mars et 18 juin 1668 (1668, 30 juillet). 1 pièce papier. — Sur requête de Jacques Collinet de la Salle, d'Épinal, Charles IV, duc de Lorraine, ordonne que lui soient payés les arrérages du capital de 2000 fr. qui lui sont dus sur la succession de Claude de Bildstein, pendant le temps qu'il a servi dans les armées ducales et fut « fait prisonnier à la prise de la ville de Bar » (1669, 14 novembre). 1 pièce papier. — Claude-François de Bildstein, seigneur d'Hadigny, reconnaît devoir à Claude Poirat, veuve de Laurent Camp, marchand à Épinal, 14000 fr. barrois. Transport par la créancière aux jésuites (1682-1692). 1 pièce papier. — Inventaire des dettes dues aux jésuites sur la succession de feu Claude de Bildstein, pièces diverses et extraits des titres de créances (s.d.). 9 pièces papier. — Arrêté de comptes fait entre Jean Jacquemin d'Hadigny et les jésuites, où ils déduisent 556 livres sur ce qu'il doit par contrat de constitution du 11 novembre 1749. Il lui reste à payer 580 livres (1751, 31 décembre). 1 pièce papier.

1610-1751

**XXXVI H 2**

(Liasse). — 6 pièces parchemin, 14 pièces papier.

Reconnaissance de dette et obligation de Claude de Bildstein, seigneur de Vrécourt et de Lusse, pour Gaspard de Bildstein, seigneur de Froville, son frère, à qui il doit 5500 francs (1623, 18 novembre). 1 pièce parchemin, 1 copie papier. — Transport par Antoinette de Pallenoy, veuve de Gaspard de Bildstein, à Marguerite de Lorraine, duchesse douairière d'Orléans, de cette obligation, confirmée par les enfants de Claude de Bildstein. Rétrocession par la duchesse aux jésuites pour leur collège d'Épinal (1668, 13 janvier). 2 copies papier. — Constitutions de rentes faites par Claude de Bildstein, seigneur de Lusse, à François Fournier, conseiller d'État du duc de Lorraine, à prendre sur les terres de Lusse, Hurbache et dépendances (1620, 16 avril et 15 mai ; 1623, 1<sup>er</sup> août ; 1624, 7 février). 4 pièces parchemin. — Nicolas de Bildstein, seigneur d'Hadigny, reconnaît devoir à Élisabeth

Caboat, 4400 fr., sur les 6000 fr. de capital, à elle dus sur la succession de Claude de Bildstein, son père (1659, 26 mars). 1 pièce papier. — Transport à la duchesse douairière d'Orléans pour aider à son dessein de fonder un collège de jésuites à Épinal, des droits qu'avaient les enfants de feu Élisabeth Caboat, sur une somme de 6000 fr. due en quatre contrats et constitutions par Claude de Bildstein à François Fournier, aïeul maternel de ladite dame. Rétrocession aux jésuites (1668, 17 janvier). 1 pièce papier. — Transport par Nicolas de Bildstein, seigneur de Froville, à Marguerite de Lorraine, duchesse douairière d'Orléans, entre les mains de son procureur chargé de s'occuper de son dessein de fonder un collège de jésuites à Épinal, de tous ses droits sur une

somme de 3200 fr., savoir : une somme de 1500 fr. due originellement par Pierre de Boulanger, seigneur d'Hadigny, et Claude des Pilliers, sa femme, à Daniel Chevalier, cordonnier de S. A. de Bavière ; une somme de 1100 fr. d'obligation au profit de Claude, fille de feu Antoine Jacquemin, de Rambervillers, due par Claude de Bildstein ; un contrat de constitution de 600 fr. de capital donnant 50 fr. de rente, stipulé au profit de Marie Bourion, veuve de Nicolas Rambaut, marchand à Rambervillers, due par Claude de Bildstein. Rétrocession aux jésuites (1668, 23 février). — Reconnaissance de dette par Claude-Nicolas de Bildstein, seigneur d'Hadigny, et Marie-Charlotte de Bildstein, sa sœur, de 2050 fr. envers la duchesse douairière d'Orléans, somme destinée à racheter des mains de Nicolas de Bildstein, seigneur de Froville, leur cousin, un moulin érigé à Vaxoncourt, dit le Moulin du Mitant, et d'autres terres dépendant de la seigneurie d'Hadigny, savoir Morville, Damas-aux-Bois et Frizon, vendues à feu le sieur Gaudel, ancien receveur du domaine à Châtel. Rétrocession aux jésuites (1668, 20 mars). 2 copies papier. — Cession par Jacques Collinet de la Salle, habitant d'Épinal, au nom de Jeanne Pierrot, sa femme, héritière de feu Gabriel Pierrot, médecin, à la duchesse d'Orléans qui a le projet de faire construire un collège de jésuites à Épinal, de la somme de 1000 fr., due par Claude de Bildstein, seigneur d'Hadigny, à Gabriel Pierrot, par contrat du 14 février 1631. Rétrocession aux jésuites (1668, 6 juin). 1 pièce papier. — Reconnaissance de dette par Marie-Charlotte de Bildstein, pour une somme de 700 fr. prêtée par la duchesse d'Orléans pour qu'elle puisse racheter certaines dépendances de la seigneurie d'Hadigny engagées à des particuliers, terres situées au finage de Pallegney, avec promesse de restitution, selon le désir de la duchesse, aux jésuites pour leur collège (1668, 18 juin). 2 copies papier. — Reconnaissance de dette par la même. Elle doit à la duchesse d'Orléans la somme de 3100 fr. destinée à payer le retrait lignager du tiers de la seigneurie d'Hadigny, adjudé à Aimé Geninet, marchand à Épinal, sur la succession d'Anne des Pilliers (1667, 20 juillet et 26 novembre). 1 pièce parchemin et 2 pièces papier. — Cession à la duchesse d'Orléans par les pères minimes d'Épinal, d'une somme de 1600 fr., avec les intérêts, à eux due et provenant de la succession de Claude des Pilliers, veuve de Pierre de Boulanger, seigneur d'Hadigny, et rétrocédée aux jésuites pour leur collège (1668, 17 juillet). 1 copie papier.

**1620-1668**

**XXXVI H 3**

(Liasse). — 28 pièces parchemin, 55 pièces papier.

Claude Drouot le jeune, de la compagnie de chevaux légers de M. de Belrupt, cède à Thierry Maucernel tous ses droits dans l'action qu'il a intentée au siège de la gruerie de Nancy contre Nicolas Étienne, charpentier à Nancy, au sujet du paiement de 6400 briques (1632, 1<sup>er</sup> mars). 1 pièce parchemin. — Constitution de 42 fr. de rente pour un capital de 600 fr. au profit des jésuites par Thierry Pierre, de Bettoncourt (1633, 15 janvier). 1 pièce papier. — Jean Serquant, de Remiremont, reconnaît devoir à Charles Raulin, colonel, demeurant également à Remiremont, la somme de 1200 fr. Dette payée par les jésuites (1655-1665). 1 pièce parchemin. — Obligation de 100 fr. due par Jean Contal, bourgeois d'Épinal, à Didier Classequin, bonnetier. Transport de ladite obligation à Charles Hesselot, dit Lorange, par Mengin Hennequel, au nom de Didier Classequin (1631-1664). 2 pièces parchemin. — Cession par les jésuites à François Jacquel, né à Domèvre-sur-Durbion, étudiant à leur collège et demeurant à Épinal, d'une donation faite à leur profit par Barbe Lallemant et Claude Sechot, veuve de Demenge Martin, l'un des « bourgeois » de la ville, et de tous les droits qu'il pouvaient avoir, en vertu de cette donation, sur différents biens immobiliers situés sur le finage de Domèvre-sur-Durbion, moyennant la somme de 171 l. 8 s. et 6 d. 42 l. 11 s. 6 d. sont payés et 128 l. 11 s. 6 d. laissés à titre de constitution par les jésuites à François Jacquel (1693, 29 juin). 1 pièce papier. — Copie d'un contrat obligatoire portant somme de 1500 fr., au profit de Claude Aubry, femme du sieur d'Aussargue, capitaine de cavalerie, contre le sieur Charles Gentot, procureur au bailliage d'Épinal, sous le cautionnement de Marguerite de Steinentfeltz qui en est devenue cessionnaire en acquittant une partie de ladite somme (1695, 11 janvier). 1 pièce parchemin. — Renvoi à huitaine par la cour de Bar-le-Duc du procès engagé entre les jésuites et les autres créanciers de la succession du comte de Viange (1706, 2 janvier). 1 pièce parchemin. — Constitution de 70 fr. de rente en faveur des jésuites par François Bourdot, tailleur de pierre à Épinal (1708-1756). 2 pièces parchemin. — Vente par François Bourdot d'une maison sise rue du Pont à Épinal, à Claude Léonard Égal, pour 5000 l. de Lorraine (1767, 20 octobre). 1 pièce papier. — Constitution de 100 fr. de rente par Claude et Georges Perrot, laboureurs à Aydoilles, en faveur d'Éloy de la Salle, chanoine de l'église Saint-Goëry d'Épinal (1711, 23 mai). 1 pièce parchemin. — Autres constitutions en faveur du même par Joseph Bonnet et Joseph Marotel,

laboureurs à La Baffe (1711-1769). 2 pièces parchemin, 2 pièces papier. — Transport par Éloy de la Salle aux jésuites de 2250 fr. à lui dus, savoir : 300 fr. par Claude Drouin, bourgeois d'Épinal, en forme de constitution ; 200 fr. par Nicolas Thouvenot, laboureur demeurant « a la maiterie de Mussifontaine » ; 500 fr. par Gérard Bourion, de Deyvillers ; 700 fr. par Joseph Bonnet et Joseph Marotel, laboureurs à La Baffe ; 450 fr. par Georges et Claude Pierrot, laboureurs à Aydoilles (1712, 10 mars). 1 pièce parchemin, 1 copie papier. — Reconnaissance de dette par Jeanne Ferry, veuve de Jacques le Coanet, demeurant à La Baffe, se montant à 700 fr. de constitution de rente en faveur de feu Éloy de la Salle, transportée aux jésuites (1756, 31 janvier). 1 pièce parchemin. — Constitution de 87 fr. de rente faite par Nicolas Thierry, marchand à Épinal, en faveur des jésuites (1713-1773). 1 pièce parchemin, 1 pièce papier. — Constitution en faveur des jésuites par Claude Lallemand et Marguerite Jacotel, sa femme, de Plombières, de la somme de 100 fr. de rente, jusqu'à rachat du capital. Les débiteurs sont déchargés de 1000 fr. payés par Jeanne Georges, veuve de Nicolas Lallemand (1713-1756). 1 pièce parchemin. — Constitution de 35 fr. de rente en faveur des jésuites par Claude Biqué, des Voivres, paroisse de Bains (1714-1773). 4 pièces parchemin, 1 pièce papier. — Constitution de 35 fr. de rente en faveur des mêmes par Claude Morizy et Claude Demenge, laboureurs à Nayemont près Xertigny (1714-1755). 1 pièce parchemin. — Reconnaissance de dette par Jean Grosjean, maire de Bettoncourt, envers Jean-Jacques Levêque, demeurant à Charmes, de 22 écus valant trois livres (1714, 4 juin). 1 pièce papier. — Constitution de 35 fr. de rente en faveur de Jean Pelletier, receveur des finances à Charmes, par Grégoire Plaisance, demeurant à Hadigny (1714, 5 juillet). 1 pièce parchemin. — Transport aux jésuites par Jean-Jacques Lévêque, défricheur à Charmes, de la dette contractée envers lui par Jean Grosjean, maire de Bettoncourt. Reconnaissance de cette dette et de ce transport par Grosjean (1714-1715). 1 pièce papier. — Reconnaissance de dette envers les jésuites par Claude et Romary Caymand, laboureurs à Archettes (1719, 17 juin). 1 pièce papier. — Nicolas Royer d'Uriménil reconnaît avoir reçu des jésuites la somme à lui due par les Caymand d'Archettes qui s'engagent à rendre cette somme aux pères (1719, 28 juin). 1 pièce papier. — Constitution de 20 fr. de rente en faveur des jésuites par Nicolas Poirot, demeurant à Méloménil, et Pierre Bernin, demeurant en la rue d'Uzemain (1720, 23 mars). 1 pièce parchemin. — Joseph Remy, marchand à Épinal, reconnaît avoir reçu des jésuites 365 fr. qui lui étaient dus par Gaulard, fermier du prince de Craon à Xirocourt, et substitue les jésuites dans ses droits contre Gaulard (1725, 28 décembre). 1 pièce papier. — Constitution de 110 fr. de rente en faveur des jésuites, par Jean Bombarbe, demeurant à Renéchamps, paroisse de Tendon (1727-1759). 2 pièces parchemin, 9 pièces papier. — Quittance délivrée par Ambroise Peudefer, créancier de Nicolas Boulay, fermier des jésuites à Golbey, de 100 écus de 3 livres, constituant la rente de 1732, qui lui étaient dus et qui lui sont remis par le père Grangier, procureur du collège d'Épinal (1732, 29 août). 1 pièce papier. — Constitution de 700 fr. de rente en faveur des jésuites par Jean-François-Antoine du Saulget, écuyer, premier conseiller au bailliage de Bruyères (1736-1766). 1 pièce parchemin, 16 pièces papier. — Sentence du bailliage d'Épinal rendue en faveur des jésuites concernant un contrat de constitution de rente passé avec feu Georges Thirion, que sa veuve et ses héritiers refusaient d'exécuter (1737, 2 août). 1 pièce parchemin. — Quittance pour Sébastien Plaisance, laboureur à Hadigny, des 458 l. 18 s. 9 d., somme qu'il devait au sieur La Courcière Archambault, payée par l'intermédiaire des jésuites (1739, 30 mai). 1 pièce papier. — Reconnaissances diverses de sommes dues par des particuliers aux jésuites (1749-1763). 4 pièces papier. — Abandon par Joseph Vincent, de Vincey, de tous ses meubles au profit des jésuites pour 392 l. 12 s. t., somme qu'il leur devait. Cependant, l'usage desdits meubles lui est laissé pour six ans, moyennant un loyer annuel de 19 l. Enregistrement au greffe de la prévôté de Charmes, en exécution d'un arrêt du juge de cette prévôté, le 12 novembre 1749 (1749). 1 pièce parchemin, 1 pièce papier. — Pièces de poursuites intentées par les jésuites contre Claude-Joseph Joilard, débiteur de la somme de 94 l. 6 s. 6 d. pour rente d'un capital de 2200 fr., porté par contrat de constitution (1753). 6 pièces papier. — Jean-Nicolas Vatot, imprimeur et libraire à Épinal, reconnaît, à cause de l'acquisition d'une maison sise rue du Pont à Épinal, reconnaît qu'il doit la rente de 2100 fr. à percevoir par les jésuites sur ladite maison (1756, 26 avril). 1 pièce parchemin. — Reconnaissance de dette envers les jésuites, par Joseph Malandre, laboureur à Mazelay, à cause du « petit gagnage » des pères situé dans cette localité qu'il tient à bail depuis huit ans (1758, 21 janvier). 1 pièce papier. — Pièces de poursuite intentée par Jean-Baptiste Godignon, notaire à Vagny, contre les jésuites et autres créanciers de Jean-François Petitjean, ancien conseiller à l'hôtel de ville de Vagny (1762). 4 pièces papier. — Reconnaissance



de dette envers les jésuites par Joseph Hanry, de Xertigny (1765, 7 avril). 1 pièce papier.

1631-1773

## Biens du collège

### - Épinal

**XXXVI H 4** (Liasse). — 8 pièces papier.

Vente par Jean Bourgeois, prêtre à Épinal, pourvu de la « recommandise d'Étienne Petitcur », érigée en l'église Saint Goëry, et en cette qualité, à Claude de Cussigny, abbesse du chapitre Saint-Goëry, d'une pièce de terre formant « meix » et jardin, sise sur le territoire d'Épinal, près de la porte d'Arches, pour 800 fr., dont la rente, de 40 fr., a été constituée par Mme de Cussigny au profit du vendeur jusqu'au rachat du capital (1621, 7 septembre). 1 pièce papier. — Procès intenté par les jésuites à Joseph Piconot, entrepreneur des casernes d'Épinal, qui s'est permis de faire une carrière dans un terrain leur appartenant (1741). 7 pièces papier.

1621-1741

### - Gironcourt

**XXXVI H 5** (Liasse). — 2 pièces parchemin, 7 pièces papier.

Déclaration des terres et des prés appartenant à M. de Beau et tenus depuis quarante ans par Jean Didelot, laboureur (1735, 6 novembre). 1 cahier papier, 10 fol. — Vente par Antoine de Beau, écuyer, à Épinal, aux jésuites de ses biens immobiliers consistant en terres, prés et chenevières, pour 12500 l. tournois (1737, 10 avril). 1 pièce parchemin. — Extrait tiré de l'état des biens immobiliers de Barbe Féraud, veuve du sieur Ferry Bayard, de Houécourt, dressé le 31 juillet 1671, pour Mathurin de Jouy, secrétaire des finances de la reine de France, beau-père de M. de Beau, d'Épinal, par son mariage en deuxièmes noces avec la mère dudit Beau, née Bayard. Terres situées à Morelmaison et Gironcourt (1737, 28 avril). 1 cahier papier, 12 fol. — Prise de possession par le père Grangier, procureur des jésuites, du gagnage de Gironcourt (1737, 9 juillet). 1 pièce papier. — Remplacement de terrain, dans la propriété des jésuites sur l'ordre de l'administration des Ponts et Chaussées (1755, 26 mars). 1 pièce papier. — Bail de 9 ans accordé à Jeanne-Claude Parisot, veuve de Nicolas Didelot, de Gironcourt, portant sur le gagnage des jésuites (1763, 26 octobre). 1 pièce papier. — Renouvellement de ce bail accordé au fils de Jeanne-Claude Parisot, Nicolas Didelot, pour 560 l. (1772, 27 juillet). 1 pièce parchemin. — Renouvellement accordé à Nicolas Didelot et Pierre Valence, laboureurs à Gironcourt, pour un loyer de 700 l. (1789, 4 mai). 1 pièce papier. — Déclaration des terres, prés, chenevières et jardins appartenant aux chanoines réguliers du Sauveur, successeurs des jésuites, par les deux fermiers précédents (1789, 3 juin). 1 cahier papier, 10 fol.

1735-1789

### - Golbey

**XXXVI H 6** (Liasse). — 4 pièces parchemin, 9 pièces papier.

**Donation de Mme de Cussigny.** — Acquisition faite par Yolande de Bassompierre, abbesse du chapitre Saint-Goëry d'Épinal, sur Nicolas Robert, orfèvre, d'un gagnage consistant en maisons, jardins, bâtiments, prés, champs, moulin à papier, et dépendances, situés au finage de Golbey, pour la somme, de 6000 fr. (1586, 29 août). Original parchemin, 830 + 630 m/m. — Concession faite par le doyen et les habitants de Golbey à Yolande de Bassompierre, du droit de pâture et vaine pâture pour ses troupeaux dans les bois du finage de Golbey, moyennant quittance de 100 fr. qu'ils devaient à Demenge Gérardin Marchal, bourgeois d'Épinal, pour le paiement d'une cloche (1586, 29 septembre). 1 pièce parchemin. — Lettres patentes de Charles III, duc de Lorraine, accordant à Yolande de Bassompierre, sur sa requête, le droit de pâture pour ses troupeaux sur le territoire de Golbey, et limitant à 300 « bêtes blanches » et 50 « bêtes à cornes » cette permission (1586, 13 novembre). 1 pièce parchemin, 2 copies papier. — Concession faite par Humbert des Pilliers, seigneur d'Hadigny, comme seigneur foncier du village de Golbey, à l'abbesse Yolande de Bassompierre, propriétaire du gagnage de Golbey, de faire paître ses troupeaux dans les bois et sur le finage de Golbey (1587, 14 février). 1 pièce parchemin, 1 copie papier. — Quittance de 1000 écus que Jacob de Raville, seigneur d'Ansembourg, et Marguerite de

Bassompierre, sa femme, avaient prêtés à Yolande de Bassompierre (1594, 14 mai). 2 pièces papier. — Quittance de 6 p. 9 g. pour le rachat par Yolande de Bassompierre de 5 g. 4 d. de cens annuel pesant sur un pré sis à Golbey près du chemin d'Uxegney, pré dit de *la Tresbriere* (1599, 14 mai). 1 pièce papier.

1586-1599

XXXVI H 7

(Liasse). — 5 pièces parchemin, 3 pièces papier.

Vente par Yolande de Bassompierre à Claude de Cussigny, sa nièce, dame du chapitre Saint-Goëry, de tout son gagnage de Golbey pour la somme de 5000 fr. Copie de l'acquisition de ce gagnage sur l'orfèvre Robert (1600, 29 mars). 1 pièce parchemin, 1 pièce papier. — Vente par Claude de Cussigny à Jean Mathieu, papetier à Épinal, d'un moulin à blé et à papier, avec le cours d'eau, le bief, les bâtiments et jardins, situés au-dessus du village de Golbey, à côté du gagnage qu'elle vient d'acquérir, plus un petit bâtiment où « ledit Mathieu faid la collerie et... mect son bois a la suée ...» pour 3000 fr. (1601, 1<sup>er</sup> juin). 1 pièce parchemin. — Accord entre Jeannon, veuve de Jean Mathieu, et Claudinet Thomas, marchand à Épinal. Ils cèdent à Jean, fils de feu Jean Mathieu, un moulin à papier et à blé, avec le cours d'eau, le « xay », le bief, les bâtiments et dépendances, situés au-dessus du village de Golbey et provenant de l'acquisition faite par le défunt sur Claude de Cussigny, le 1<sup>er</sup> juin 1601. Jeannon en garde l'usufruit sa vie durant ; Claudinet Thomas acquiert le reste des propriétés de Mathieu, savoir une maison sise au Grand Rualménil d'Épinal et une grange, faubourg de la porte d'Ambrail (1611, 7 mars). 1 pièce parchemin. — Rachat des immeubles précédents par Claude de Cussigny et pour la même somme sur Jeannon, veuve de Jean Mathieu et femme de Claude Sachot, et sur Jean Mathieu, son fils. Pièce précédée de la copie de l'acte de vente de 1601 (1620, 17 septembre). 1 pièce papier. — Renonciation par Claude de Cussigny à l'acquêt précédent au profit de Claudinet Thomas, plus quelques bâtiments et les instruments de papeterie, pour la somme de 3000 fr. (1623, 26 avril). 1 pièce parchemin, 1 copie papier. — Autorisation donnée par les habitants de Golbey à Claude de Cussigny, en reconnaissance des bienfaits qu'elle leur prodigue, de mettre une clôture à un pré, dit le *Nouveau Pré*, dépendant de sa métairie, au finage de Golbey, et d'en interdire l'entrée au bétail des habitants, mais sans pouvoir leur infliger des amendes (1630, 17 août). 1 pièce parchemin.

1600-1630

XXXVI H 8

(Liasse). — 1 pièce parchemin, 12 pièces papier.

**Donation Cussigny.** — Titre de fondation des litanies et autres prières à dire par les chanoinesses de l'église collégiale Saint-Goëry d'Épinal, faite par Claude de Cussigny, leur abbesse (1632, 30 juillet). 1 pièce parchemin. — Testament de Claude de Cussigny. Dons à l'hôpital Saint-Goëry : 1<sup>o</sup> Plusieurs maisons près d'Épinal et 1000 fr. de constitution de rente. Du total, 200 fr. doivent être employés à l'entretien de deux pauvres écoliers pendant sept ans. 2<sup>o</sup> 1000 fr., pour faire, par le directeur de l'hôpital, les distributions ordonnées à l'occasion des fêtes solennelles, et particulièrement à l'autel Saint-Goëry. Remarques des jésuites en marge (1634, 6 août). 1 copie papier. — Testament de Claude de Cussigny. Extrait révoquant un article où elle donnait son gagnage de Golbey aux dames du chapitre qui assisteraient aux matines à deux heures après minuit, et donnant ce gagnage aux jésuites d'Épinal, à condition d'entretenir deux régents à Épinal (1634, 6 août). 1 copie papier. — Testament de Claude de Cussigny. Article précédent concernant Golbey, plus la disposition suivante : donation d'une grange avec deux petites maisons sises dans la ruelle qui passe derrière la maison des jésuites, à charge pour eux d'entretenir deux régents à Épinal, lesquels seront obligés de fournir quelques écoliers pour aider le maître d'école institué par le chapitre et engagé par la ville pour chanter pendant l'office de la paroisse. Si les jésuites n'acceptent pas cette donation avec ses conditions, ou s'ils ne font pas résidence à Épinal, elle passera à l'hôpital Saint-Goëry et le revenu sera employé à l'entretien de quatre écoliers pauvres. Remarques marginales des jésuites (1634, 6 août). 1 copie papier. — Sur requête des jésuites, le conseil ducal les autorise à labourer les terres du gagnage de Golbey laissées incultes depuis le décès de Claude de Cussigny, et en attendant que soit réglée la question de la succession (1641, 14 mars). 1 pièce papier. — L'exécution du testament de Claude de Cussigny ayant été différée, les jésuites supplient la duchesse Béatrice de leur permettre de cultiver le gagnage de Golbey et de se servir des granges et maisons d'Épinal et d'y avancer les frais des réparations à faire. Permission accordée (1641, 12 avril). 1 pièce papier. — Opposition des jésuites au décret impétré aux plaids banaux de Pâques 1659 sur les propriétés de feu Mme

de Cussigny, sises à Golbey, pour la somme de 5000 fr. qui est due au chapitre Saint-Goëry. Arguments des jésuites contre. Productions des dames chanoinesses (1659-1660). 3 pièces papier. — État de la succession de Mme de Cussigny, avec notes marginales des Jésuites, opposants aux fins de nullité (1659, 3 juin). 1 pièce papier. — Sur requête des Jésuites, saisie des papiers et titres concernant la succession de Mme de Cussigny, restée entre les mains de Claude Carillon, prévôt d'Épinal, ancien receveur de la défunte dame (1659, 29 mai). 1 pièce papier. — Assignation au sieur Carillon de comparaître le 25 juin à la cour du parlement de Metz, pour répondre qu'il n'a rien détourné des titres de la succession Cussigny, depuis leur saisie (1660, 14 juin). 1 pièce papier. — Requête des jésuites à la justice d'Épinal pour faire procéder à l'arpentage des terres du gagnage de Golbey provenant de Mme de Cussigny (1675, 14 juin). 1 pièce papier.

1632-1675

XXXVI H 9

(Liasse). — 3 pièces parchemin, 6 pièces papier.

**Donation Cussigny**. — Traité entre Mme de Cussigny et François Claudot, sculpteur, pour la construction d'un mausolée dans la chapelle Saint-Eloy, érigée en l'église Saint-Goëry (1634, 24 novembre). 1 pièce parchemin. — Constitution de 140 fr. de rente par Mme de Cussigny en faveur de Jeanne-Françoise d'Andelot, assignés sur ses biens de Golbey, pour la somme de 2000 fr. qui provient des produits de la prébende de Mme d'Andelot (1635, 9 octobre). 1 pièce parchemin, 1 copie papier. — Sur requête de Claude-Louis d'Andelot, créancier de feu Claude de Cussigny pour une obligation de 140 fr., de rente sur capital de 2000 fr., depuis 1635, il est procédé à la mise en location des biens immobiliers sis à Golbey par voie d'affiches « au pillier de devant la halle d'Espinal et à la porte de l'église de Gaulbey » (1659, 17-21 juin). 2 pièces papier. — Transport aux jésuites par Claude-Louis d'Andelot de la somme de 2000 fr. de capital portés par une constitution de 1635 passée par Claude de Cussigny en faveur de sa sœur Jeanne-Françoise d'Andelot, et des arrérages de la rente, soit 1586 fr., 8 g., au total 3586 fr. 8 g., hypothéqués sur le gagnage de Golbey. État des paiements faits (1659, 20 juin). 1 pièce parchemin, 2 pièces papier. — Exploit de saisie faite à la requête des jésuites sur tous les produits de la terre du finage de Golbey appartenant aux habitants du village, pour les obliger à déclarer les terres appartenant à l'ancien gagnage de Claude de Cussigny advenu aux jésuites, cultivées par eux et sur lesquelles ils faisaient paître leurs troupeaux (1660, 30 juin et 21 juillet). 1 pièce papier.

1634-1660

XXXVI H 10

(Liasse). — 1 pièce parchemin, 11 pièces papier.

**Donation Cussigny**. — Lettres patentes du duc Charles III confirmant les lettres de franchises accordées le 5 mai 1592, par lui-même au gagnage de Golbey acquis par Yolande de Bassompierre, abbesse du chapitre Saint-Goëry d'Épinal (1599, 22 mai). Original papier, 1 copie papier. — Sur requête de Yolande de Bassompierre, le duc ordonne que ses lettres de franchises soient respectées en ce qui concerne le gagnage de Golbey et ceux qui y résident (1602, 30 mai). Original et 2 copies papier. — Sur requête aux députés aux aides généraux de Yolande de Bassompierre qui se plaint que son fermier de Golbey est contraint par les habitants du lieu à participer aux aides, il est ordonné que ce fermier doit en être tenu exempt (1602, 30 mai). 2 copies papier. — Lettres de franchises accordées par le duc Henri de Lorraine pour le gagnage de Golbey, acquis récemment par Mme de Cussigny sur Yolande de Bassompierre (1624, 26 mars). 1 pièce parchemin, 1 copie papier. — À la requête des jésuites, signification aux habitants de Golbey de ne pas comprendre Georges Durand, leur fermier, sur le rôle des contributions, la ferme jouissant de franchises et exemptions (1700, 26 septembre). 1 pièce papier. — Supplique des jésuites à Élisabeth-Charlotte, régente, après suppression de toutes les franchises et exemptions en 1730, pour rétablir celle de leur ferme de Golbey (1731, 4 décembre). 2 pièces papier.

1599-1731

XXXVI H 11

(Liasse). — 5 pièces papier.

**Donation Cussigny**. — Terriers du gagnage de Golbey (1620, 10 novembre). 1 cahier papier, 26 fol. ; 1 cahier papier, 20 fol. ; 1 cahier papier, 18 fol. — Inventaire des titres concernant le gagnage de Golbey appartenant à Claude de Cussigny (s.d.). 1 pièce papier. — Liste chronologique des acquêts de Golbey (s.d.). 1 pièce papier.

1620

**XXXVI H 12** (Liasse). — 5 pièces parchemin, 9 pièces papier.

**Acquisitions diverses.** — Déclaration des biens de Nicolas Dagay, marchand à Épinal, situés au finage de Golbey (1621, 17 août), 1 pièce papier. — Déclaration des biens de Claudon Parisot situés au finage de Golbey (1621, 20 août). 1 pièce papier. — Déclaration des terres de feu Jean Parisot échues pour un sixième après partage à Jean Mathieu (1632, 26 mai). 1 pièce papier. — Adjudication des biens immobiliers sis à Golbey de Claudon Thomas à François Claudot, sculpteur à Épinal, pour 1000 fr. Ces immeubles comprennent notamment une « papellerie ruynée ». Pied terrier de ces immeubles (1662, 21 janvier), 2 pièces papier. — Transport par Elisabeth Potier aux jésuites des droits qu'elle a sur le ruisseau du moulin de Thierry, près de Golbey, jusqu'à remboursement des frais qu'ils ont fait pour vider le canal depuis le moulin jusqu'à la papeterie (1674, 8 janvier). 1 pièce papier. — Vente aux jésuites par Elisabeth Potier, veuve de François Claudot, sculpteur, les frères, sœurs et enfants de Claudot, de tout ce qui leur appartient aux bans et finage de Golbey pour 500 fr. (1680, 4 octobre). 1 pièce parchemin. — Vente aux jésuites par Pierre Demaranda, dit La Bresche, habitant à Épinal, de plusieurs pièces de terre situées au finage de Golbey pour 1250 fr. (1674, 28 avril). 1 pièce parchemin. — Autre vente par le même d'une maison et ses dépendances, d'un jardin et d'une chenevière pour 300 fr. (1676, 17 juin). 1 pièce parchemin. — Adjudication pour un quart aux jésuites de la seigneurie de Golbey, sur la succession des revenus de Nicolas Jeannin (1695, 24 octobre). 2 pièces papier, dont une copie. — Prise de possession de ce quart par les jésuites (1697, 7 mars). 1 pièce parchemin, 1 copie papier. — Adjudication aux jésuites pour 360 fr. des immeubles de Dominique Robert, situés à *Champel*, finage de Golbey. (1738, 27 juin). 1 pièce parchemin.

1621-1738

**XXXVI H 13** (Liasse). — 33 pièces papier.

**Droits divers.** — Déclaration de certains droits dits *les Terremens*, aussi appelés *Relevoux*, perçus à Golbey, moitié par le duc de Lorraine et moitié par les héritiers de Thiébaud de Jeandelaincourt. Copie tirée des registres de la chambre des comptes de Lorraine par Jean Bourrelier, receveur d'Épinal (1555, 3 mars, a. st). 1 cahier, 9 fol. — Terrier des terres acensées dites *Relevoux*, sur les finages d'Épinal, Dogneville, Golbey, Domèvre-sur-Avière, Chavelot et Thaon (1599, novembre). 1 cahier, 30 fol. Sur leur requête, les habitants de Golbey sont déchargés d'une partie de leur redevance pour les terres de *Relevoux* (1607, 10 mars). 1 pièce. — Déclarations, mémoires et rôles des droits, tailles et taxes diverses perçues à Golbey, tant par le duc de Lorraine que par les seigneurs particuliers dudit lieu, pour les années 1593, 1607, 1614-1619, 1621, 1624, 1625, 1627, 1629, 1630, 1633, 1634. 17 pièces. — Quittances des receveurs des droits seigneuriaux pour les années 1731, 1734 et 1737. 4 pièces. — Décharge donnée aux habitants de Golbey de la part des revenus qu'ils doivent aux sieurs de Boulanger et Maubuisson (1613, 24 décembre). 1 pièce. — Enquête menée par le prévôt d'Épinal et déclaration des biens immobiliers situés à Golbey, pour la levée de l'impôt de deux francs par paire, deux gros et demi par fauchée de pré et trois gros par jour de vigne, impôt accordé pour trois ans (1626, 1627, 1628) au duc de Lorraine par les États généraux de Nancy, en mars 1626 (1626). 2 pièces. — Accord entre Mme de Bildstein d'Hadigny et les habitants de Golbey qui se soumettent à payer 32 f. à la Chandeleur 1660 pour la taille qui lui est due, alors qu'ils n'ont rien payé depuis 1652 (1659, 23 décembre). 1 pièce. — Requête des jésuites à la chambre des comptes de Lorraine afin d'avoir communication des comptes du domaine de Golbey qui doivent servir pour un procès qu'ils ont entrepris. Deux extraits de comptes pour les années 1625 et 1634 (1625-1746). 3 pièces.

1555-1746

**XXXVI H 14** (Liasse). — 21 pièces papier.

**Droits divers.** — Déclarations et rapports d'amendes forestières infligées sur le territoire de Golbey pour les années 1585, 1586, 1598, 1612, 1613, 1616, 1620, 1621, 1622, 1626, 1628, 1671, 1672. 14 pièces. — Sur requête des jésuites et après consultation de Humbert de Gircourt, grand-maître des eaux et forêts pour le « département des Vosges », le duc Léopold ordonne que les suppliants comme représentants des seigneurs d'Hadigny, seront réintégrés dans la possession de la moitié des revenus provenant du bois dit *Les Hayes de Golbey*, l'autre moitié relevant du domaine, sans que les jésuites puissent prétendre à aucune juridiction sur les habitants, le ban et finage de Golbey (1713-1714). 1 pièce. — Extraits de certains articles des états des amendes, dommages et intérêts prononcés en la gruerie d'Épinal du 12 juin 1722 au 30 août 1740, concernant les bois du *Souche* et des *Hayes de Golbey*, forêts de la gruerie d'Épinal (1749, 13 juin).

2 pièces. — Adjudications de coupes de bois dans les forêts des *Hayes de Golbey*, du *Souche* et de *Girmont* (1775-1776). 3 pièces. — État des amendes revenant aux jésuites pour les années 1775 et 1776 (1778, 8 janvier). 1 pièce.

1585-1778

**XXXVI H 15** (Liasse). — 1 pièce parchemin, 4 pièces papier.

**Communauté de Golbey.** — Nomination d'arbitres pour régler par un compromis à l'amiable le différend qui s'est élevé entre les habitants de Chavelot et ceux de Golbey et de Domèvre-sur-Avière, au sujet de droits forestiers (1592-1593). 1 pièce papier. — Réponse des habitants de Domèvre à l'enquête des arbitres (1593, 30 janvier). 1 pièce papier. — Sentence rendue par les arbitres (1593, 23 décembre). 1 pièce papier. — Acensement de trois parcelles de bois et futaies aux habitants de Golbey et de Chavelot, pour la somme de 15 f. 10 g. 10 d., dont la moitié revient au duc de Lorraine et l'autre au seigneur d'Hadigny (1613, 17 septembre). 1 pièce parchemin. — Sur requête des habitants de la communauté de Golbey aux jésuites qui en sont les co-seigneurs avec le duc de Lorraine, permission leur est accordée de construire un logement pour leur pâtre sur un « usuaire » communal (1714, 28 novembre). 1 pièce papier.

1592-1714

**XXXVI H 16** (Liasse). — 1 pièce parchemin, 6 pièces papier.

**Baux.** — Soumission de Nicolas Boulay, fermier des jésuites à Golbey, à la sentence prononcée contre lui dans le différend qu'il avait avec les pères (1732, 2 janvier). 1 pièce papier. — Reconnaissance de 1000 l. de dettes par Nicolas Boulay envers les jésuites (1732, 26 mai). 1 pièce papier. — Cession aux jésuites par Nicolas Boulay, leur ancien fermier, de tous les droits qu'il avait encore sur leur propriété de Golbey, contre les 1000 l. qui lui restent à payer sur le bail (1732, juillet-novembre). 1 pièce papier. — Bail de la ferme de Golbey accordé à Antoine Darvo, laboureur, aux mêmes conditions que le fermier précédent, avec un loyer de 700 l. (1761, 10 novembre). 1 pièce papier. — Adjudication de la moitié de la chasse de Golbey au sieur Bergé, receveur des finances à Golbey, pour 10 l. de France par an (1774, 2 décembre). 1 pièce papier. — Renouvellement du bail accordé à Antoine Darvo (1770, 18 janvier). 1 pièce parchemin. — Bail de 9 ans accordé à Joseph Moinel, laboureur à Chavelot, pour un loyer de 720 l. de France (1779, 20 août). 1 pièce papier.

1732-1779

**XXXVI H 17** (Liasse). — 1 pièce parchemin, 47 pièces papier.

**Procès et pièces diverses.** — Pièces du procès entre les jésuites et Nicolas Bagard, charpentier à Épinal, au sujet de réparations à faire à la fontaine de la maison de Golbey (1762-1763). 6 pièces papier. — États de réparations et de travaux à faire à la ferme de Golbey (1782-1784). 4 pièces papier. — Quittances de paiements pour des travaux exécutés (1780-1785). 9 pièces papier. — Attestation du fermier Moinel qu'il a reçu copie du marché passé avec l'entrepreneur (1788, 17 janvier). 1 pièce papier. — Procès entre les jésuites et M. de Saint-Privé, ancien capitaine d'infanterie, au sujet du droit de chasse sur le territoire de Golbey (1754). 5 pièces papier. — Procès à la chambre des comptes de Lorraine pour les chanoines réguliers de la congrégation de Notre-Sauveur contre la municipalité d'Épinal et Nicolas Berthelot, bourgeois de la même ville. La ville avait donné à cens à Berthelot cinq jours de terre situés dans les possessions des jésuites à Golbey. Arrêt de la chambre des comptes qui annule cet acensement, maintient les chanoines dans la propriété de leurs cinq jours de terre, mais les condamne à la plus forte partie des dépens et des frais (1781-1786). 1 pièce parchemin, 28 pièces papier. — Défense faite par M. d'Haussonville à un salpêtrier de travailler à la maison des jésuites située à Golbey (1728, mars). 2 pièces papier.

1728-1788

**XXXVI H 18** (Liasse). — 4 pièce parchemin, 8 plans.

**Terriers et plans.** — Trois terriers du gagnage de Golbey appartenant aux jésuites (1691-1789). 3 pièces papier. — Procès-verbal et plans d'arpentage des pièces d'héritages sises à Golbey et sur le ban d'Épinal (1786, 2 mai). 1 pièce papier, 8 plans.

1691-1789

**XXXVI H 19** (Liasse). — 3 pièces parchemin, 6 pièces papier.  
Lettres d'affranchissement du droit de main morte accordées aux habitants de son « seigneurage » d'Hadigny, par Didier de Châtel-sur-Moselle, écuyer, fils de Perrin de Buffignécourt, et confirmées par Thiébaut de Neufchâtel, seigneur suzerain de Châtel (1414, 9 avril). Original parchemin. — Jean dit Petit Moine, de Châtel-sur-Moselle, fils de Jean Le Moine, de Châtel, confirme les lettres d'affranchissement du droit de main-morte accordées aux habitants d'Hadigny par sa grand'mère, Alix de Germiny, et par son oncle, Jean de Châtel (1423, le jour de la fête de Saint-Michel, 29 septembre). Copie parchemin. — Supplique des habitants d'Hadigny au duc Léopold pour qu'il ordonne aux jésuites de supprimer le droit de main-morte qu'ils ont rétabli sur eux, malgré l'acte de 1414 (1726, 27 novembre). 2 copies de cette requête, et une copie de l'acte de 1414. — Prise de possession par Humbert des Pilliers de tout ce qui dépend de la seigneurie d'Hadigny, qui lui est cédée par son père Claude des Pilliers, bailli d'Épinal et capitaine d'Arches, dans la ville, le château, la terre et seigneurie de Châtel-sur-Moselle (1549, 10 avril). Copie papier. — Prise de possession par le même de Frizon et de Saint-Germain (1549, 11 avril). Copie papier. — Requête des habitants d'Hadigny adressée à Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont, contre leur seigneur qui choisit sans les consulter un maire pour la communauté, alors que les anciens usages veulent que ce maire soit élu par les habitants (1557, 3 novembre). Copie papier. — Un différend s'étant élevé en 1412 entre les habitants d'Hadigny et Alix de Vaudémont au sujet des essarts faits dans les bois de Verruz et d'Onzaine, il fut réglé par un accord et un nouveau tracé d'abornement. Mais la séparation fut contestée par les officiers du duc Antoine. Lettres de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont, administrateur des biens de son neveu Charles III, duc de Lorraine, confirmant les lettres d'abornement des bois de Verruz et d'Onzaine, en faveur des habitants d'Hadigny (1554, 24 décembre). Original parchemin. — Extrait tiré des lettres de dénombrement fait par le seigneur de Montjoye des rentes qu'il possède au bailliage de Châtel (1613, 31 janvier). 1 pièce papier.

1414-1726

**XXXVI H 20** (Liasse). — 22 pièces papier.  
Déclaration des droits et revenus de la seigneurie d'Hadigny à Châtel, Vaxoncourt, Saint-Vallier et Frizon (1543-1544). 1 cahier, 16 fol. — Terrier des possessions de la seigneurie d'Hadigny à Châtel, Hadigny, Zincourt et Saint-Germain (1578). 1 cahier, 12 fol. — Recette de froment à Hadigny pour l'année 1595. 1 copie du 23 janvier 1727. — Déclaration des revenus de la seigneurie d'Hadigny à Hadigny, Romont, Haillainville, Moriville, Marainville-sur-Madon, Mazelay, Frizon, Vaxoncourt, Pallegney, Zincourt, Girmont, Golbey, Épinal pour l'année 1599. 1 cahier, 5 fol. — Déclaration des redevances dues aux filles du sieur des Pilliers en 1599 à Pallegney, Vaxoncourt, Zincourt, Saint-Vallier et Fauconcourt. Compte rendu pour les jésuites. Copie du 29 mai 1699. — Rôles des habitants d'Hadigny qui payèrent le cens dû à leur seigneur au cours des années 1583, 1584, 1585, 1586, 1589 et 1607. 6 pièces. — Déclaration des droits dus à la seigneurie d'Hadigny (1591, 1593, 1595. 1599, 1640, 1660). 10 pièces. — Lettre au sujet du cens de l'année 1660 (1660, 4 décembre). 1 pièce

1543-1727

**XXXVI H 21** (Liasse). — 45 pièces papier  
Déclarations des droits forestiers dans les villages de Pallegney, Vaxoncourt et Zincourt dépendant de la seigneurie d'Hadigny, pour les années 1596, 1607, 1615, 1632, 1668, 1756. 6 pièces papier. — Plaids banaux tenus par le procureur des jésuites à Hadigny en présence de tous les habitants pour les années 1701-1708, 1711-1717, 1719, 1720, 1723-1727, 1730, 1733, 1734, 1740, 1743-1745, 1755, 1759. 31 pièces papier. — Rapports des bangards, pour les années 1702, 1707 et 1708. Relevé des amendes encourues par les propriétaires de bestiaux. 5 pièces. — Dépôts rapportés par des témoins de délits causés, au greffe de la haute justice d'Hadigny (1754, juillet-décembre). 1 pièce. — État des rapports des bangards (1764). 1 pièce.

1596-1764

**XXXVI H 22** (Liasse). — 1 pièce parchemin.  
Lettres d'amortissement accordées aux jésuites par le roi Stanislas, duc de Lorraine, pour un pré situé à Vaxoncourt, acquis sur Nicolas Delon ; pour des immeubles situés à Hadigny, acquis sur François Maurice ; pour un bois de haute futaie acquis sur la communauté d'Hadigny ; pour des terres situées à Hadigny acquises sur Charles Jullien ; un pré sis à Hadigny acquis sur François

Maurice et des immeubles acquis sur la communauté d'Hadigny (1759, 9 avril). 1 cahier de 4 fol.

1759

XXXVI H 23 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 29 pièces papier.

**Communauté d'Hadigny.** — Requête des jésuites au bailliage de Châtel-sur-Moselle contre les habitants d'Hadigny coupables d'avoir modifié sans autorisation l'état primitif d'un paquis dit *le Champ de l'Étang* (1704, 3 avril). 1 pièce papier. — Sentence du bailliage de Châtel condamnant la communauté d'Hadigny dans cette affaire (1704, 14 mai). 1 pièce parchemin. — Procès des jésuites contre la communauté d'Hadigny au sujet de droits seigneuriaux concernant les paquis et les chemins (1748-1751). 1 pièce parchemin, 2 pièces papier. — Soumission des maire et habitants d'Hadigny à la sentence prononcée dans le procès précédent (1757, 22 février). 1 pièce papier. — Procès entre Jean Duchaine, fermier de la seigneurie d'Hadigny pour les chanoines réguliers du Sauveur, et les habitants d'Hadigny qui refusent de rendre la corvée de fauchée, de faner et transporter le foin d'un pré dit *l'Étang*. Sentence du bailliage de Châtel donnant raison au fermier (1769-1770). 7 pièces papier. — Cession et transport jusqu'à rachat de la vaine pâture du pré dit *l'Étang*, accordée par les jésuites aux habitants d'Hadigny pour la somme de 350 f. (1675, 24 avril). 1 pièce papier. — Reçu des jésuites par les habitants d'Hadigny de la somme de 120 f., « pour payer le reste de leur quartier d'hiver » (1673, 4 août). 1 pièce papier. — Requête des jésuites signifiée aux habitants d'Hadigny d'utiliser le pressoir du château seigneurial pour « pressurer les fruits champêtres » de la communauté (1736, 2 septembre). 1 pièce papier. — Procès entre les jésuites et Mathias Conus, fermier des moulins de Pallegney, ce dernier allait à Hadigny chercher les grains des habitants pour les faire moudre à ses moulins, alors que ceux-ci sont astreints au moulin banal d'Hadigny (1745). 1 pièce parchemin, 11 pièces papier. — Requête des jésuites au bailliage de Châtel-sur-Moselle, au sujet des plaintes formulées par la communauté d'Hadigny contre ses seigneurs (1747, 19 juillet). 1 cahier papier, 8 fol. — Clauses du marché passé entre la communauté d'Hadigny et Étienne Humbert, régent d'école. Il doit sonner « contre les intempéries du temps », il doit sonner l'angelus, blanchir les linges d'église, tenir l'église propre, assister le curé aux offices, dire le salut, tenir l'école de la Toussaint à la Saint-Georges, et chanter les messes des morts de la paroisse ; cela moyennant une partie des dîmes et différentes rétributions (1741, 28 octobre). 1 copie papier. — Renouvellement par la communauté du marché qu'elle a passé avec Étienne Humbert, régent d'école depuis 1742 (1746, 16 janvier). Copie papier. — Marché passé par la communauté avec François Mourier pour la garde de ses troupeaux (1746, 17 mars). 1 pièce papier. — Autre traité passé avec Mathieu Benoît, habitant à Fauconcourt, pour la garde des troupeaux communaux, porcs, brebis, chèvres, chevaux et bœufs (1746, 17 mars). 1 pièce papier.

1673-1770

XXXVI H 24 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 18 pièces papier.

**Baux divers.** — Bail du four banal accordé par Humbert des Pilliers à Bernard Mougin pour 120 f. (1586, 30 janvier). Même bail accordé à Pierron Perial (1587, 2 janvier). 1 pièce papier. — Bail du four banal accordé à Nicolas Pleste, maître charpentier, pour un loyer de huit réseaux de blé. Ce bail est repris par Joseph Vincent (1746-1748). 1 pièce papier. — Bail du moulin d'Hadigny accordé à Pierre-Nicolas Pleste, maître charpentier, pour un loyer de 140 l. payable en quatre termes (1752, 27 décembre). 1 pièce papier. — Bail passé avec Jacques Jacquemin de la terre et seigneurie d'Hadigny, à courir à partir de la Saint-Georges 1703 (1702, 5 octobre). Copie papier. — Projet de bail passé entre les jésuites et Marguerite Manet, veuve de Georges Briquel, au sujet de la terre et des droits seigneuriaux d'Hadigny. Renouvellement du bail par Claude Briquel, fils de la veuve. Début du bail : 1727 (1718-1727). 1 pièce papier. — Sur l'ordre des jésuites, seigneurs haut-justiciers d'Hadigny, sommation est faite à Claude Briquel de quitter la maison seigneuriale de ce lieu, à la fin du prochain terme de son bail (1745, 21 janvier). 1 pièce papier. — État de compte fait avec Jean Charmois, fermier des jésuites à Hadigny, par lequel il doit 25 réseaux de blé et 87 d'avoine, sans compter ce qu'il doit « par promesse » (1748-1760). 1 pièce papier. — Bail accordé à Nicolas Laurent, laboureur à Hadigny, de plusieurs pièces de terre situées au ban d'Hadigny, dans les « saisons » d'*Habauchamp* et de *Champel* (1753, 16 février). 2 pièces de papier. — État de quelques terres du « petit gagnage » des jésuites louées à bail à Claude Florentin et Joseph Florentin et qui doivent être ensemencées d'avoine (1754, 18 février). 2 pièces papier. — Bail de trois ans accordé par les jésuites à François Rivat, habitant d'Hadigny, d'une maison dite *le Moulin*, moyennant un loyer de 24 l. (1764, 19 mars). 1 pièce papier. — Bail

accordé à Jean Jeanmaire d'un gagnage situé à Hadigny et consistant en maison, terres et chenevières, pour un loyer de 408 l. (1773, 1<sup>er</sup> septembre). 1 pièce parchemin. — Consentement des enfants et héritiers de Jean Jeanmaire à la rétrocession du hall précédent (1773, 31 décembre). 1 pièce papier. — Bail accordé à Jean Gérardin de la terre et seigneurie d'Hadigny, consistant en maison seigneuriale, écurie, bergerie, terres labourables cens et corvées, à l'exception des droits honorifiques, pour un loyer annuel de 3120 l. (1778, 30 janvier). 1 cahier papier, 6 fol. — Bail passé avec Jean Jacquemin d'un gagnage situé à Hadigny composé de « menues terres » (1745, 10 septembre). 1 pièce papier. — Bail passé avec Jean Jeanmaire de deux gagnages situés à Hadigny (1765, 8 avril). 1 pièce papier. — Bail du gagnage que les jésuites ont acquis sur les frères Georges de Châtel, passé avec Jacques Mambré, laboureur à Hadigny (1755, 31 octobre). 1 pièce papier. — Location par Catherine Thiébaud, veuve de Claude-Joseph Briquel, de la maison du four banal qui vient d'être incendiée, pour vingt-sept ans et un loyer de neuf livres de France (1785, 22 juin). 1 pièce papier.

1586-1785

XXXVI H 25 (Liasse). — 62 pièces papier.

**Réparations.** — Mémoire des dépenses faites pour le « menage de Hadigny » (1694, 22 avril). 1 cahier papier, 5 fol. — Mémoires des réparations faites à la propriété des jésuites à Hadigny, pièces justificatives des comptes, reçus, quittances (1781-1787). 61 pièces papier.

1694-1787

XXXVI H 26 (Liasse). — 67 pièces papier.

**Procès.** — Procès entre les chanoines réguliers de Notre Sauveur, seigneurs d'Hadigny, Jean Gérardin, leur fermier communauté d'Hadigny et Catherine Briquel, veuve Olier, cette dernière ne se présentant pas, obligée à d'autres corvées que celle du rateau pour la récolte du pré dit *la Grande Jonchère*, et la communauté prétendent au contraire cette veuve obligée d'envoyer son fils pour la corvée de la faux. Sentence du bailliage de Nancy du 12 juin 1787 qui donne gain de cause à la veuve.

1781-1787

XXXVI H 27 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 2 pièces papier.

**Terrier et plan.** — Terrier de la seigneurie d'Hadigny, tiré de l'arpentement général fait par le sieur Pierre Bergeot, conseiller au bailliage d'Épinal (1689, 26 avril). Copie du 21 juin 1793. Cahier papier de 30 fol. — Décision prise par le roi Stanislas, duc de Lorraine, en son conseil à Lunéville, de faire procéder à l'abornement du *bois du Four*, d'une superficie de 184 arpents, portion de la forêt d'Onzaine, sur requête de ses propriétaires les jésuites. comme seigneurs haut-justiciers d'Hadigny (1759, 19 avril). 1 cahier parchemin, 8 fol. — Mandement de Stanislas pour l'exécution de l'arrêt précédent (1759, 30 avril). 1 pièce parchemin. — Copie du procès-verbal d'abornement des bois du Four appartenant aux jésuites (1762, 19 janvier). 1 cahier papier, 14 fol. — « Plan, abornement, fossoiement, apposition du quart en réserve et division des coupes du bois du Four au finage de Hadigny, appartenant au collège des RR. PP. jésuites d'Épinal... fait par moy, Dominique Pierrot, arpenteur de la maîtrise des eaux et forest d'Épinal... » (1762, 30 janvier). 1 plan papier.

1689-1762

#### - Jevoncourt-Xironcourt

XXXVI H 28 (Liasse). — 35 pièces parchemin, 4 pièces papier.

**Donation Salmon.** — Vente par Poirson Paris de Jevoncourt à Thierry Salmon, d'une pièce de terre sise audit lieu pour 23 f. (1592, 1<sup>er</sup> juin). 1 pièce parchemin. — Échange entre François-Thierry Hurault, demeurant à Gircourt-lès-Viéville, et Thierry Salmon de Jevoncourt. Salmon donne la moitié d'une vigne située à Gugney-aux-Aulx, Hurault donne un champ contenant un jour de terre, au finage de Jevoncourt, lieu-dit *Entre les deux Costes*, et un pré au finage de Marainville (1593, 28 mars). 1 pièce papier. — Au même Thierry Salmon achète la moitié d'une vigne située à Gugney, lieu-dit *Le Guichery*, et une autre vigne au lieu-dit *Es haultes Guerilley*, pour 64 f. (1593, 20 avril). 1 pièce parchemin. — Vente par François Salmon, demeurant à Saint-Firmin, à Thierry Salmon, le tiers par indivis d'une pièce de terre labourable à Jevoncourt, lieu-dit *Sur le chemin de Diarville*, pour 25 f. (1593, 20 juillet). 1 pièce parchemin. — Vente par Étienne



Gérard, tabellion à Haussonville, à Thierry Salmon, d'une maison avec ses dépendances, située au-dessous du village de Jevoncourt, pour 257 f. (1594, 16 août). — Échange entre Thierry Salmon et Poirson Paris qui donne une pièce de terre située à Jevoncourt, lieu-dit *En la côte Barel*, contre une autre pièce de terre au lieu-dit *Au haut du Cerf* (1595, 18 juillet). 1 pièce parchemin. — Échange entre Thierry Salmon et Pariset Pariset de Xirocourt de deux chenevières, l'une situés à Xirocourt, lieu-dit *Au haut du jardin*, l'autre à Jevoncourt, lieu-dit *Dessous le jardinet* (1595, 11 novembre). 1 pièce parchemin. — Vente par Nicolas Macquerel, demeurant au Ménil-devant-Bayon, et Nicolas Thouvenin de Jevoncourt, à Thierry Salmon, d'une partie d'une maison sise à Jevoncourt, pour 46 f. Vente par les mêmes de deux autres parties de la même maison. Ces ventes sont ratifiées par les femmes des vendeurs (1596, mars-avril). 4 pièces parchemin. — Vente par Jean Journée, de Diarville, à Thierry Salmon, d'une partie d'une maison sise à Jevoncourt, pour 50 f. (1596, 26 mai). 1 pièce parchemin. — Vente par Henri Hurault, de Jevoncourt d'un « chasal » situé à Jevoncourt, pour 30 f. (1598, 20 juillet). 1 pièce parchemin. — Échange de plusieurs pièces de terre situées à Jevoncourt et Xirocourt, entre Thierry Salmon et Mengin Balance (1599, 20 mai). 1 pièce parchemin. — Bail de 6 ans accordé à Thibault Poirat, de Betoncourt, par Thierry Abram, tabellion à Xaronval, et Thierry Salmon, son beau-frère, du gagnage qu'ils possèdent au ban et finage de Bettoncourt (1596, 5 février). 1 pièce parchemin.

Vente par Jean Gunel de Xirocourt, à Claudon Salmon, « jeune fils » de Jevoncourt, un pré et une pièce de terre sise à Xirocourt, pour 68 f. (1595, 22 octobre). 1 pièce parchemin. — Échange entre Claudon Salmon et le maire de Jevoncourt, Jean Cunin, qui reçoit une pièce de terre sise à Jevoncourt au lieu-dit *Dessus la Haye du Cugnier*, contre une autre pièce de terre sise à Xirocourt, lieu-dit *Le Haut du Bauffroy* (1595, 27 décembre). 1 pièce parchemin. — Adjudication à Claude Salmon, jésuite à Pont-à-Mousson, d'une portion de maison sise à Xirocourt avec ses dépendances et appartenant à Christophe Saulnier de Mattaincourt (1630, 22 janvier). 1 pièce parchemin, 1 copie papier. — Échange avec Jean Cunin, maire de Jevoncourt, portant sur deux pièces de terre situées à Xirocourt, lieu-dit *La Haye des Sauniers* (1632, 24 juillet). 1 pièce parchemin. — Vente à Claude Salmon par Martin Pariset, de Xirocourt, de plusieurs pièces de terre sises à Xirocourt, pour 680 f. (1633, 7 janvier). 1 pièce parchemin. — Vente au même par Claude Thirion, de Herbémont, d'une pièce de terre sise à Xirocourt, lieu-dit *Au Voiron*, pour la somme de 100 f. (1633, 7 janvier). 1 pièce parchemin. — Vente au même par Esdeline, femme de Christophe Saulnier, de Mattaincourt, de six ommées de terre à Xirocourt, lieu-dit *La Haye des Mousles*, pour 100 f. (1633, 7 janvier). 1 pièce parchemin. — Échange entre Claude Salmon et Demenge Demenge, de Xirocourt, qui porte sur des pièces de terre situées sur le chemin d'Affracourt, lieu-dit *Le Pnix* (1633, 3 mai). 1 pièce parchemin. — Vente par Pariset Pariset de plusieurs immeubles situés à Xirocourt pour 300 f. (1633, 22 août). 1 pièce parchemin. — Constitution de 59 f. de cens annuel par Claude Salmon en faveur de Pariset Pariset, ancien maire de Xirocourt, pour la somme de 850 f. (1629, 1<sup>er</sup> octobre). 1 pièce parchemin. — Déclaration des héritages faits par Maire Ottin, demeurant à Xirocourt, des biens appartenant à Idette, veuve de Jean-Claude Voier, situés au ban et finage de Xirocourt, à la requête de Nicolas Mellin, de Jevoncourt et qui appartiennent maintenant au père Salmon (1663, 13 mars). 1 pièce papier. — Autre déclaration faite par le même (1663, 3 juin). 1 pièce papier. Rachat par Ottin Demange, de Xirocourt, des biens vendus par décision de justice, appartenant à la succession de feu Claude Voynier et attribués à Nicolas Mellin (1663 20 août). 1 pièce parchemin. — Cession au père Salmon par Ottin Demange des biens de Idette Thierard, veuve de Claude Voynier, pour 350 f. (1667, 1<sup>er</sup> février). 1 pièce parchemin. — Quittance des 350 f. délivrée par Ottin au père Salmon (1667, 6 novembre). 1 pièce papier.

Vente par Poirson Gérardin, de Roville, à Claudon Salmon, de Jevoncourt, de plusieurs pièces de terre et de 3 vignes sises à Jevoncourt pour 506 f. (1599, 8 mars). 1 pièce parchemin. — Acquisition par le même sur Guillemain Gauthier, de Marainville, d'une demi-fauchée de pré sise au ban de Marainville, pour 47 f. (1600, 11 février). 1 pièce parchemin. — Vente par Demenge Étienne, de Marainville au même d'un champensemencé de blé audit lieu de Marainville pour 17 f. (1600, 20 février). — Autre acquêt sur Jean Cunin, de Jevoncourt : un pré à Marainville pour 17 f. (1600, 24 février). 1 pièce parchemin. — François Husson, teinturier à Mirecourt, et sa femme Jeanne, veuve de Claudon Salmon, donnent au fils de cette dernière, tous les acquêts, conquêts et immeubles acquis par Claudon durant son mariage, pour 325 f. (1604. 13 décembre). 1 pièce parchemin. — Vente à Claudon Salmon par Didier Potier, de Saint-Firmin, d'une chenevière sise à Jevoncourt, pour 64 f. (1600, 9 novembre). 1 pièce parchemin. — Vente au même par Claudon Harmant, tuteur des enfants de son frère Jean Harmant, d'une pièce de terre à

Jevoncourt pour 160 f. (1600, 24 février). 1 pièce parchemin. — Husson Mengin, de Xirocourt, vend au père Salmon une pièce de terre sise à Jevoncourt pour 100 f. (1633, 7 janvier). 1 pièce parchemin.

1592-1667

XXXVI H 29 (Liasse). — 8 pièces parchemin, 34 pièces papier.

**Donation Salmon.** — Partage de Jean Salmon (s. d.), 2 pièces papier. — Premier, deuxième et troisième partages des biens paternels de feu Maître Salmon, chanoine de Metz, concernant ses biens situés à Jevoncourt et Xirocourt (s. d.). 3 pièces papier. — Accord entre Pariset Pariset, maire de Xirocourt, et ses enfants, par lequel il leur cède la moitié des acquêts faits par son mariage avec feu Agnès Salmon, moyennant la somme de 2.988 f. et la jouissance viagère de ces biens (1624, 5 novembre). 1 pièce papier. — Terrier de Jevoncourt : saison des Vignes, saison de la Haye du Cugnier, saison de la Coste Barel ; comprenant les prés, chenevières et jardins. Issus d'un partage, ces biens échurent aux Robert ; ils viennent originairement de feu Maître Salmon, chanoine de Metz (s.d.). 1 pièce papier. — Terrier de Jevoncourt : biens échus aux Robert après partage de la succession de feu Thierry Abram, divisée en trois parts (s.d.). 1 pièce papier. — Terrier de Jevoncourt et Xirocourt pour les terres échues à feu Cunin Salmon, marchand à Mirecourt (s.d.). 1 pièce papier. — Partage des biens de feu Jean Salmon, suivi d'un état de ses biens situés sur les bans et finages de Jevoncourt, Xirocourt et Bettoncourt (1610. 2 janvier). 1 cahier papier, 8 fol. — Vente par Pierre Trouillot et Marguerite, sa femme, demeurant à Bettoncourt, à Jeannon, veuve de Jean Salmon, de Jevoncourt, d'un certain nombre d'immeubles situés sur le ban et finage de Bettoncourt, pour 291 f. 4 g. (1602, 7 mai). 1 pièce papier.

Vente par Didier Simonin, de Xirocourt, à Cunin Salmon, marchand à Mirecourt, de plusieurs pièces de terre sises à Jevoncourt, pour 200 f. (1624, 24 décembre). 1 pièce parchemin. — Échange entre Cunin Salmon et Martin Paris, de Xirocourt. Ce dernier obtient plusieurs pièces de terre situées au finage de Xirocourt, « saisons » du *Grand Champ* et de la *Grande Fin*, contre des terres situées à Jevoncourt, « saisons » de la *Haye du Cugnier* et de la *Coste Barel*, cédées à Salmon (1626, 2 juin). 1 pièce parchemin. — Autre échange entre Poirson Paris et Cunin Salmon (1627, 13 janvier). 1 pièce parchemin. — Vente par Poirson Paris, de Jevoncourt, à Didier Simonin, de Xirocourt, de deux prés situés dans ce lieu de Xirocourt et provenant d'un échange avec Cunin Salmon, pour 42 livres (1627, 13 janvier). 1 pièce parchemin.

Contrat de mariage entre Claudon Salmon, de Jevoncourt, et Jeanne Gaye, de Villers (1597, 21 décembre). 1 copie papier, datée du 6 janvier 1603. — Déclaration des acquisitions faites à Xirocourt par le père Claude Salmon (s.d.) 1 pièce papier. — Permission accordée par le R.P. provincial Armand au père Salmon de disposer de quelques biens qui sont dans les mains de ses parents (s.d.). 1 pièce papier. — Donation du père Salmon, alors qu'il était encore novice. Il donne ses biens maternels à ses frères et sœurs, ses biens paternels à la compagnie des pères jésuites, pour la première maison qu'ils établiront à Épinal ou à Mirecourt. Ses biens sont situés à Jevoncourt, Xirocourt, Saint-Remy, Housséville et Bettoncourt (1622, 1<sup>er</sup> août). 1 pièce papier. — Procuration donnée par le père Salmon, du collège de Pont-à-Mousson, au père François Lahier, pour s'occuper de ses biens (1630, 17 juillet). 1 pièce papier. — Donation par le père Salmon de tous ses biens situés à Jevoncourt, Xirocourt, Bettoncourt, Housséville et Saint-Remy, au R.P. Mutius Vittellescus, général de la compagnie des pères jésuites, pour les employer à la fondation d'un collège de jésuites dans les Vosges (1630, 27 juillet). 2 pièces papier : original et copie. — Donation du père Salmon datée du collège de Bar, consistant en terres, prés et chenevières sises à Xirocourt, Jevoncourt et Bettoncourt ; en une maison sise à Xirocourt et une obligation de 500 f. due par Claude Thirion, d'Herbémont, dont on doit employer le revenu ou le capital à l'achat de livres pour la bibliothèque future du collège d'Épinal (1634, 3 novembre). 1 pièce papier. — Lettre du père Salmon au R.P. Bourgeois, supérieur des jésuites d'Épinal, concernant la donation qu'il vient de lui faire (1634, 20 novembre). 1 pièce papier. — Obligation pour Thierry Abram, tabellion à Xaronval, au nom de son neveu le père Claude Salmon, du collège des jésuites de Charleville, sur Claude Poirat, de Bettoncourt (1626, 28 décembre). 1 pièce parchemin. — Marché passé par les jésuites avec Jean Pariset, maire de Jevoncourt, pour la vente de certains des produits de leur propriété de Jevoncourt-Xirocourt (1634, 21 octobre). 1 pièce papier. — Sur requête des jésuites, saisie opérée sur les biens de Jean Cunin, curé de Bainville-aux-Miroirs (1657, 23 juin). 1 pièce papier. — Quittances et pièces diverses concernant les biens du père Salmon à Jevoncourt (1658-1673). 5 pièces papier. — Instructions du père Salmon sur ses biens donnés aux jésuites d'Épinal, et particulièrement Jevoncourt et Xirocourt (s.d.). 1 pièce

papier. — Généalogie de la famille Salmon (s.d.). 1 pièce papier. — Inventaires des papiers, lettres, titres, concernant les biens donnés par le père Salmon à Jevoncourt, Xirocourt, Marainville, Saint-Firmin, Bettoncourt, Housséville (s. d.). 4 pièces papier. — Inventaire des contrats d'acquisition provenant des Salmon et détail des biens immobiliers qui y sont mentionnés. Autre généalogie des Salmon (s.d.). 1 cahier papier, 12 fol.

Vente par Didier Salmon, curé de Mandres, près Mirecourt, à Claude Salmon, femme de feu François de Tavagny, demeurant à Poussay, de la moitié de deux gagnages sis au ban et finage de Bettoncourt, provenant de leur cousin, le chanoine de Metz, pour la somme de 300 f. (1664, 18 avril). 1 pièce papier. — Vente par Didier Salmon et François de Tavagny, solidairement, à Claude Hermant, de Jevoncourt, d'une pièce d'héritage provenant de feu Cunin Salmon, sise à Jevoncourt, pour la somme de 200 f. (1665, 28 juin). 1 pièce parchemin. — Vente par Didier Salmon à Claude Salmon, séparée quant aux biens de son mari François de Tavagny, de tout ce qu'il pouvait avoir d'indivis avec elle aux bans et finages de Jevoncourt et Xirocourt, pour 100 f. (1665, 7 juillet). 1 pièce parchemin. — Vente par Claude Salmon de tous ses biens immobiliers situés à Jevoncourt et Xirocourt, aux jésuites d'Épinal, pour 600 f. (1665, 28 juillet). 1 pièce parchemin.

1597-1673

XXXVI H 30 (Liasse). — 35 pièces parchemin, 24 pièces papier.

**Acquisitions diverses.** — Vente par Jean Breton, de Diarville, à Thierry Juncham, de Housséville, de ses droits, actions et poursuite sur une terre sise au finage de Mandreville et de Pont-sur-Madon, au lieu-dit *Malpertuis*, pour 7 florins (1431, 4 avril). 1 pièce parchemin. — Meline, femme de Germain Thierry, de Jevoncourt, constitue sa nièce, fille de Demenge Tondu, de Dombasle-en-Xaintois, seule héritière des deux tiers des acquêts et conquets qui constitueront sa succession et celle de son mari (1584, 3 avril). 1 pièce parchemin. — Échange entre Pariset Pariset de Xirocourt et Marguerite, veuve de Colas Robert, de pièces de terre située au même lieu (1586, 9 septembre). 1 pièce parchemin. — Vente par Claude Guyot, curé de Xirocourt, à Pariset Pariset, maire de Xirocourt, d'une pièce de terre au lieu-dit *Devant le grand pont*, pour 60 f. (1622, 20 juillet). 1 pièce parchemin. — Accord et partage entre les enfants de Pariset Pariset des biens de la succession de leur mère Agnès (1623, 9 novembre). 1 pièce parchemin. — Départ de cour adjugeant aux jésuites les biens de la succession abandonnée de Pariset Pariset, moyennant la somme de 2.000 f. (1657, 28 décembre). 1 pièce parchemin. — Vente par Anne Thomas, demeurant à Vaudémont, veuve de Martin Pariset, fils et héritier de Pariset Pariset, de tous ses droits de propriété sur ses biens immobiliers provenant de son mari et situés à Xirocourt, ainsi que toutes ses obligations, aux jésuites d'Épinal, pour la somme de 420 f. (1663, 7 mai). 1 pièce parchemin.

Vente par Anne Verquelol, « vefve relicte de fut noble Claudin Huyn, de Veselize, se disant déclarant sienne dame et maîtresse, usant librement de ses droicts et franchises de viduité », à Martin Pariset de Xirocourt, d'un pièce de terre sise à Xirocourt, au lieu-dit *La Bainvoye* pour 102 f., 6 g. (1624, 30 novembre). 1 pièce parchemin. — Donation par Pariset Pariset, maire de Xirocourt, son fils Martin, d'un atelier de maréchal-ferrant avec forge, pour lui tenir lieu d'« avancements matrimoniaux » (1626, 19 janvier). 1 pièce parchemin. — Échange entre Martin Pariset et Cunin Salmon de plusieurs pièces de terre situées à Jevoncourt et Xirocourt (1626, 2 juin). 1 pièce parchemin. — Vente par Demange Bernard, de Jevoncourt, à Martin Pariset, d'une pièce de terre sise à Jevoncourt, au lieu-dit *Le Guet de Genemoulin*, pour la somme de 36 f. (1626, 18 octobre). 1 pièce parchemin. — Autres acquisitions par Martin Pariset de terres situées à Xirocourt et à Vaudegney, lieu-dit *Le rond de la couleur* (1626-1631). 6 pièces parchemin. — Obligation des enfants de feu Jean Cunin, archer des gardes du duc de Lorraine, à Jevoncourt, contre Martin Pariset (1634, 3 novembre). 1 pièce parchemin. — « Roolle des heritages appartenans a honneste Martin Pariset de Xirocourt, scituez et assis tant au han et finage dudict lieu que joindans, redigez en escript par le tabellion sousigné (*A. Clicquet*), a la priere et requeste dudict Pariset, ce jourd'huy... » (1627, 25 juin). 1 pièce papier. — Vente par Théodore Robert, demeurant à Xaronval, par Claudon Couturier et Claude Robert, sa femme, demeurant à Vomécourt aux jésuites, de tous leurs biens situés à Jevoncourt, pour la somme de 465 f. (1667, 9 novembre). Original parchemin, copie papier.

Vente par Dominique Redouté, demeurant à Avrainville, à Pierre Vivet, marchand à Xirocourt, de plusieurs pièces de biens sises à Xirocourt, pour 390 f. ; Mathurin Dageront, garde à cheval du duc de Lorraine, se désiste de ses droits sur les biens en question (1694-1701). 2 pièces

parchemin. — Acquisitions de terres à Xirocourt par Pierre Vivet (1699-1716). 4 pièces parchemin. — Copie partielle du pied-terrier de Xirocourt (1698, 21 novembre). 1 pièce papier. — Pied-terrier des biens immobiliers de Pierre Vivet, demeurant à Xirocourt, biens situés à Xirocourt et Jevoncourt (1698, 21 novembre). 1 cahier papier, 18 fol. — Rôle du partage fait entre les enfants de Remy Masson, de Xirocourt, au nombre de cinq : Pierre Vivet, Jean Thierry, à cause de leurs femmes, Dominique Masson, Dominique Pariset et Laurent Remy, à cause de leurs femmes, partage tiré au sort. Autre partage fait par Remy Masson (1702-1707). 3 pièces papier. — Vente aux jésuites par Jean Vivet, avocat à la cour, exerçant à Charmes, du gagnage de Xirocourt, pour la somme de 6.800 f. (1723, 8 mai). 1 pièce parchemin. — Prise de possession du gagnage par Jean-Baptiste Hussenot, procureur des jésuites (1723, 6 juin). 1 pièce papier. — Remarques et instructions concernant ce gagnage acheté par le collège d'Épinal (s.d.). 1 pièce papier.

Vente par Joseph Remy, ancien maire, demeurant à Xirocourt, à Jean Letrée le jeune, laboureur au même lieu, de plusieurs pièces de terre pour 472 f. (1725, 8 janvier). 1 pièce parchemin. — Jean Letrée les revend aux jésuites pour le même prix (1725, 15 mai). 1 pièce parchemin. — Quittance des 472 f. payés par les jésuites à Jean Letrée qui les donne à Joseph Remy (1725, 17 septembre). 1 pièce papier. — Vente aux jésuites par Nicolas Parisot, maréchal-ferrant à Xirocourt, de plusieurs pièces de terre et immeubles sis au ban et finage de Xirocourt pour 365 f. (1725, 4 avril). 1 pièce parchemin. — Vente aux jésuites par François Chevalier, avocat à la cour, demeurant à Affracourt, d'un gagnage provenant de la succession de sa mère et situé aux bans et finages de Xirocourt et Jevoncourt, pour 1750 l.t. (1735, 23 juin). 1 pièce parchemin. — Terrier de ce gagnage (1698). 1 cahier papier, 6 fol. — Transaction entre les jésuites et les créanciers de feu François Chevalier, d'Affracourt, par laquelle les jésuites donnent aux dits créanciers 200 l. pour lever l'hypothèque qui pèse sur le gagnage. Les créanciers ont alors subrogé les jésuites dans leurs droits et à cet effet leur ont remis les pièces justificatives de leurs créances (1731-1758). 3 pièces parchemin, 13 pièces papier. — Échange entre les jésuites et Julien Locquet, comte de Marainville. Ce dernier obtient tous les biens des pères situés à Marainville et il leur donne une maison sise à Xirocourt, dans la rue du Moncel, achetée par le comte à Françoise Nagent. Ce dernier acte de vente est joint (1734-1735). 2 pièces parchemin.

1431-1758

XXXVI H 31 (Liasse). — 59 pièces papier.

**Ferme et procès.** — Sur requête des jésuites, exemption de toutes les contributions ordinaires et extraordinaires accordée à leur fermier de Jevoncourt. Autre exemption partielle (1657-1658). 5 pièces papier. — Lettres de sauvegarde données par le maréchal de La Ferté, gouverneur du duché de Lorraine et de Bar, en faveur des fermiers des jésuites à Jevoncourt et Xirocourt (1658, 15 mai). 1 pièce papier. — Lettres de sauvegarde données par Colbert, intendant de la justice, police et finances en Lorraine, pour les fermiers des jésuites à Jevoncourt et Xirocourt (1658, 28 juin). 1 pièce papier. — Lettres de sauvegarde du comte de Brinon, lieutenant du roi en Lorraine, pour les mêmes (1658, 27 juin). 1 pièce papier. — Sentences rendues par les juges du marquisat d'Haroué dans le différend séparant Urbain Robert, fermier des jésuites, et Ignace Henry, de Jevoncourt. Appel et accord (1658-1659). 5 pièces papier. — Différend entre les habitants de Jevoncourt-Xirocourt et le fermier des jésuites, au sujet de la répartition des contributions. Non-observation des lettres de sauvegarde, requête des jésuites. Rapport de La Fleur, caporal de la compagnie de M. de la Plante, commandant à Épinal, envoyé à Jevoncourt avec six soldats pour faire entendre raison aux habitants (1659, février-mars). 9 pièces papier. — Sur ordre des jésuites, saisie des biens d'Urbain Robert, leur fermier à Jevoncourt (1659, 20 septembre). 1 pièce papier. — Acensement par les jésuites à François Harmant leur fermier actuel à Jevoncourt, d'une pièce de terre située audit lieu (1744, 31 décembre). 1 pièce papier. — Bail de neuf ans accordé par les jésuites à François Harmant de leur gagnage de Jevoncourt (1765, 17 décembre). 1 pièce papier. — Bail accordé pour neuf ans par les jésuites à Jean Letrée, laboureur à Xirocourt, de leur gagnage situé audit lieu à Xirocourt. Engagement du fermier à respecter les conditions du bail (1734, 30 janvier). 2 pièces papier. — Pièces du procès engagé par les jésuites contre leur fermier Jean Letrée (1749-1752). 13 pièces papier. — Bail avec François Louer, successeur de Jean Letrée, pour six ans (1750, 8 janvier). 1 pièce papier. — Comptes de François Louer, fermier des jésuites de 1754 à 1758 (1758, 6 avril). 1 pièce papier. — Procès entre les jésuites et les héritiers de Pierre Minoux, laboureur à Xirocourt, au sujet d'une anticipation sur le ban de Jevoncourt et Xirocourt. Requêtes des parties, significations, appel à la cour souveraine de Lorraine et Bar, pied-terrier du

gagnage de Jevoncourt-Xirocourt (1752-1759). 16 pièces papier. — Copie du dispositif d'un arrêt rendu au cours d'un procès entre Joseph Renault, demeurant à Xirocourt, et consors, appelants, contre les jésuites, par lequel il est ordonné qu'il sera procédé à la distribution des différentes terres sur le ban de Xirocourt. Quittance pour les jésuites des frais du procès (1762, 14 mai-15 décembre). 2 pièces papier.

1657-1765

**XXXVI H 32** (Liasse). — 34 pièces papier.

**Terriers.** — Terrier des propriétés advenues par partage à Thierry Salmon (1595, 13 mars). Cahier papier original. 16 fol., écrits. Cahier papier de 20 fol., copie du 15 décembre 1666, pour les jésuites. — Déclaration des possessions de Thierry Salmon et supplément à cette déclaration (1595). 2 pièces papier. — Déclaration des propriétés de Claudon Salmon (s.d.). 1 cahier papier, 7 fol. Copie du 2 janvier 1616, 1 cahier papier, 9 fol. — Déclaration du partage fait des biens de feu Jean Salmon (1610, 2 janvier). 1 pièce papier. — Rôle des biens de Martin Pariset, de Xirocourt (1627, 25 juin). 1 pièce papier. — État des terres appartenant à la famille Robert qui firent l'objet d'un partage (s.d.). 4 pièces papier. — État des biens de Maître Salmon, chanoine de Metz (1631). 3 pièces papier. — Copies partielles de terriers concernant les terres de Jevoncourt et de Xirocourt (1698-1718). 3 cahiers et 10 pièces papier. — Terrier du gagnage de Xirocourt appartenant au collège des jésuites d'Épinal (s.d.). 1 cahier papier, 12 fol.

1595-1718

- Lusse

**XXXVI H 33** (Liasse). — 48 pièces papier.

État des dettes contractées par Claude de Bildstein, seigneur de Lusse, auprès de plusieurs particuliers (1620-1648). 1 cahier, 3 fol. — Il engage à Dominique Chainel à qui il doit 4400 f., en sept contrats d'obligations, ses terres au seigneurie de Lusse, Merlusse, Herbeaupaire, les trois maisons de la Haute et Basse Merlusse, situées dans l'office de Saint-Dié, avec tous ses droits de haute, moyenne et basse justice (1654, 12 mai). 1 pièce papier. — Cession et transport par Dominique Chainel de cette somme de 4400 f. aux jésuites. Transport notifié au sieur de Bildstein (1660, 28 avril). Original et deux copies. — Notification aux maire et gens de justice et de communauté de Lusse, de la prise de possession par les jésuites de ladite terre de Lusse, le 12 mai 1660, en l'assemblée de ladite justice et communauté, en présence du sieur de Bildstein (1662, 30 juillet). 1 pièce. — Sur requête du sieur de Bildstein, Charles IV, duc de Lorraine, lui accorde un délai de six mois pour faire les reprises de ses seigneuries de Lusse et d'Hadigny, et ordonne aux receveurs de Châtel-sur-Moselle et de Saint-Dié de restituer les revenus saisis. Entérinement par la chambre des comptes (1665, 9-12 mars). 2 pièces. — Certificat attestant que le sieur de Bildstein a obtenu des lettres patentes de reprises, le 25 novembre 1566, de plusieurs terres et seigneuries, notamment de celle de Lusse, pour la moitié qui dépend du bailliage de Nancy (1668, 2 juillet). 1 pièce. — Sur requête des jésuites, arrêt de la chambre des comptes de Lorraine leur accordant mainlevée des revenus de la seigneurie de Lusse saisis par les officiers du domaine de Saint-Dié (1665, 20 novembre). 1 pièce. — Sur requête des jésuites, arrêt du duc de Lorraine leur accordant mainlevée des saisies, faute d'amortissement, et de celles faites sur les revenus de la seigneurie de Lusse engagée par le sieur de Bildstein, faute de reprise, et ordonnant que les jésuites fournissent quelqu'un capable de faire la reprise des terres engagées (1666, 9 octobre). 1 copie papier. — Mandement de la chambre des comptes de Lorraine accordant mainlevée des saisies faites sur leurs biens, faute d'avoir obtenu des lettres d'amortissement (1666, 17 novembre). 1 copie papier. — Sur requête des jésuites, le duc de Lorraine ordonne que le sieur de Bildstein fournira ses lettres de reprise pour la seigneurie de Lusse dans un délai de six semaines ; ordonne également mainlevée des saisies faites ou à faire sur les revenus des biens engagés par le sieur de Bildstein (1667, 24 octobre). 1 pièce. — Mainlevée pour 1668-1669 accordée par le duc de Lorraine, lettres à ses officiers du domaine pour l'exécution de cette mesure, et mandement de la chambre des comptes (1669, 16 mars, 6 mai, 13 novembre). 4 pièces. — Déclaration des jésuites qui reconnaissent qu'il ne leur est rien dû par Nicolas-Claude-François de Bildstein et Marie-Charlotte sa sœur, au sujet de l'adjudication de la terre d'Hadigny aux pères. Ceux-ci consentent que ceux-là rentrent dans la jouissance de la terre de Lusse précédemment engagée à Dominique Chainel, lequel avait cédé ses droits aux jésuites. Au moyen de quoi, les Bildstein acquittent les jésuites du prix de l'adjudication de la terre d'Hadigny, à la réserve de 3000

f. qui restent à payer, tant à l'hôpital Saint-Julien de Nancy qu'au sieur Vignot, cessionnaire de la dame de Blanchecourt (1671, 20 juin). 1 pièce. — Sentence arbitrale rendue entre les jésuites et Dominique Chainel au sujet des revenus d'une somme de 7500 f. qu'il leur devait (1676, 18 juillet). 1 copie papier. — Transaction passée entre Nicolas de Bildstein et Dominique Chainel, par laquelle celui-ci est déchargé d'une somme de 4000 f. par lui cédée aux jésuites (1678, 17 octobre). 1 copie papier. — Convention entre les jésuites et Dominique Chainel par laquelle, pour s'acquitter des intérêts d'une somme de 7500 f. qu'il leur doit par suite de la sentence arbitrale du 18 juillet 1676, il leur cède une somme de 4000 f., sur le sieur de Bildstein, en vertu d'une transaction faite avec ce dernier le 17 octobre 1678 (1678, 22 octobre). 1 pièce. — Vente par Nicolas de Bildstein aux jésuites des terres et seigneuries de Combrimont, Lusse, Merlusse, Herbeaupaire, etc., situées dans l'office de Saint-Dié, avec tous ses droits, pour la somme de 8000 francs barrois, employée à s'acquitter de ses différentes dettes (1678, 30 octobre). 1 copie papier. — Transport par Joseph Royer, écuyer, aux jésuites, de la somme de 4000 f. bar. à lui due par Nicolas de Bildstein, à prendre sur la terre de Lusse (1678, 30 octobre). 1 pièce. — Autorisation donnée par les jésuites aux habitants de la terre de Lusse de payer leurs revenus au sieur de Bildstein pour l'année 1660 (1660, 28 août). 1 pièce. — Reconnaissance de diverses dettes contractées par Claude de Bildstein envers les jésuites (1668, 7-8 août). 1 pièce. — État et compte des revenus de la seigneurie de Lusse pour les années 1661, 1664, 1666-1670 et une année sans date (1661-1670). 8 pièces. — Compte arrêté entre le sieur de Bildstein et les jésuites pour les années 1668, 1669, 1670. Les jésuites doivent 407 f. au sieur de Bildstein, dont ils reçoivent quittance (1671, 17 juin). 1 pièce. — Bail de trois ans accordé par les jésuites à Dominique Jean Lemaire des terres labourables et incultes, près, champs, dépendant de la seigneurie de Bildstein à Lusse avec un loyer de 40 f. pour la première année et de 60 pour les suivantes. (1666, 9 décembre). 1 pièce. — Procès entre Marguerite Jeanmaire, séparée de biens de son mari Claude Dollot, et les jésuites, au sujet de la vente d'une partie des biens de Lusse à la dite Jeanmaire par les jésuites qui ont garanti la vente envers et contre tous. Or, Charles Heyblot, marchand à Bar-le-Duc, créancier du sieur de Bildstein, fait assigner la dame Jeanmaire en déclaration d'hypothèques pour une somme de 1552 f. (1682-1692). 14 pièces.

1620-1692

- Oncourt

**XXXVI H 34** (Liasse). — 13 pièces parchemin, 6 pièces papier.

Vente par Nicolas Grosjean, marchand à Oncourt, à Maître Joseph Viriot, de Mazelay, de plusieurs pièces de terre situées aux ban et finage d'Oncourt (1706, 17 juin). 1 pièce parchemin. — Vente par Antoine Grandidier, laboureur à Oncourt, à Joseph Viriot, greffier en la haute justice de Mazelay, d'autres pièces de terre situées au même lieu (1708, 13 décembre). 1 pièce parchemin. — Le même achète à François Viriot, laboureur à Oncourt, tous ses biens immobiliers qui y sont situés, pour la somme de 1700 f. (1710, 16 décembre). 1 pièce parchemin. — Autre achat de terres fait par le même sur Marie Mairesse, veuve de Jean Xaurey, chirurgien à Châtel-sur-Moselle (1712, 29 mars). 1 pièce parchemin. — Quatre autres acquisitions de propriétés par Joseph Viriot, toutes situées à Oncourt (1715-1720). 4 pièces parchemin. — État des propriétés du sieur Viriot à Oncourt (1720, 29 janvier). 2 pièces papier. — Deux autres acquisitions à Oncourt faites par le même (1723-1728). 2 pièces parchemin. — Sentence arbitrale rendue entre les sieurs Joseph et Eric Viriot, demandeurs en désistement contre plusieurs habitants de Moriville, Oncourt et Thaon, et Marguerite Forquin, veuve de François Gourdot, demeurant à Dombasle, « défenderesse en garantie », au sujet d'un pré affecté à Louis Meuret, au remembrement d'Oncourt, lieu-dit *le Pré Isabelle*, et partagé avec les autres biens dudit Meuret entre les représentants des parties (1730, 17 juillet). 1 pièce papier. — Adjudication à Claude Ruer, tailleur d'habits à Oncourt, d'une grosse maison sise en ce lieu devant l'église, pour 1600 f. bar. (1733, 28 mars). 1 pièce parchemin. — Vente par les tuteurs des enfants mineurs de feu Pierre Colin, maire d'Oncourt, aux jésuites, d'un jardin situé devant l'église de ce lieu, pour la somme de 200 f. bar. (1746, 7 mai). — Sentence rendue en la haute justice d'Oncourt, déboutant la famille Ruer de sa demande formulée contre les jésuites au sujet de certains biens immobiliers situés à Oncourt (1762, 13 novembre). 1 pièce parchemin. — Désistement des héritiers de la famille Ruer au sujet d'un héritage consistant en une maison et un jardin situés à côté de l'église d'Oncourt, en faveur des jésuites (1762, 13 novembre). 1 pièce papier. — Désistement à l'amiable

par le sieur Périné, procureur au bailliage de Châtel-sur-Moselle, d'une pièce de terre sise à Oncourt, et dépendant de la ferme du collège d'Épinal, réclamé par les chanoines de la congrégation de Notre Sauveur. Lettre de Périné où il explique ses droits (1787, 23 juin, 29 août). 2 pièces papier.

1706-1787

#### - Pallegney

**XXXVI H 35** (Liasse). — 3 pièces papier.

Terrier des possessions de Jean Demange Masson, maréchal-ferrant à Villoncourt, possessions situées au ban et finage de Pallegney (1588, 22 mai). 1 pièce papier. — Terrier des possessions des jésuites à Zincourt et Pallegney, provenant, soit de leur propre gagnage, soit de la seigneurie d'Hadigny (1691, avril-mai). 1 cahier papier, 25 fol. — Copie du terrier précédent, avec quelques modifications (1787, 1<sup>er</sup> décembre). 1 cahier papier, 10 fol.

1588-1787

#### - Localités diverses

**XXXVI H 36** (Liasse). — 14 pièces parchemin, 6 pièces papier.

**ABONCOURT.** — Acensement accordé à plusieurs habitants d'Aboncourt par Humbert des Pilliers d'un « pourpris » de bois appelé *Bois de Vaux* situé aux ban et finage d'Aboncourt (1573 (n. st.), 31 janvier). Copie parchemin.

**ARCHETTES.** — Vente par Georges Colin, d'Archettes, de tous ses biens aux jésuites d'Épinal, pour la somme de 2550 f. destinés au paiement de ses dettes (1718, 19 août). 1 cahier, 43 fol. parchemin.

**BADMENIL.** — Henri, « seigneur de Neufchastel de Chastel-sur-Mozelle », accorde permission de vaine pâture aux habitants de Badménil. Enquête sur ce sujet (1474, 9 avril). 2 copies papier.

**BELVAL.** — Acensement accordé par Humbert des Pilliers à Louis Denis Masson, de deux jours de terre situés à Belval (1559, 1<sup>er</sup> mai). Copie parchemin.

**CHAVELOT.** — Requête présentée par les habitants de Chavelot au duc de Lorraine afin d'être maintenus dans leurs droits d'aller couper du bois dans les bois de Baudemont et du Souche de Golbey (1584, 2 juillet). Copie papier.

**DARNIEULLES.** — Achat par Humbert des Pilliers à Joseph de Sallon, seigneur de Gaulmel, et à sa femme Philippe de Thuillières, d'une rente annuelle de 13 paires de froment et d'avoine à prendre sur la seigneurie de Darnieulles (1576, 24 avril). Copie papier. — Acquisitions diverses faites par le même sur Guillaume de Thuillières, seigneur de Darnieulles (1582, 24 novembre). Original parchemin.

**FAUCONCOURT.** — Acensement par Humbert des Pilliers à Demenge Thierry d'une demi-maison sise à Fauconcourt (1581, 12 janvier). Copie parchemin.

**FRANOULD et LA COTE.** — Vente par Cornemand de Gomberval, écuyer, demeurant à Arches, à Claude Jeandelaincourt, bailli d'Épinal, et à Marguerite de Jeuxey, sa femme, de tous ses droits sur la seigneurie de Franould et de la Côte, pour la somme de trente francs, douze gros « monnaie coursable en Lorraine » (1479, 30 juin). Copie parchemin.

**FRIZON.** — Vente par Claude d'Hadigny, veuve de Claude de Bildstein, de tous les biens qu'elle pouvait avoir dans la seigneurie de Frizon, à Claude Gaudel, receveur du domaine à Châtel-sur-Moselle (1652, 24 mars). Copie parchemin.

**LA HOUSSIERE et LA COTE.** — Donation par Marie de Blois, duchesse de Lorraine, à Guillaume de Corcieux, de tous ses droits perçus à la Houssière et à la Côte, en reconnaissance de

ses services « au temps des werres contre l'evesque de Mes, la comtesse de Bar et les citains de Mes » (1352, 2 septembre / le dimanche avant la Nativité de la Vierge). Copie parchemin du 7 juin 1368, le mercredi après la Trinité.

**LOUPMONT.** — Traité entre les jésuites d'Épinal et ceux de Saint-Mihiel. Ceux-ci achètent au collège d'Épinal deux jours et demi de vignes sis à Loupmont qui avaient été vendus à ce dernier par la veuve Bailly d'Épinal, épouse de Richard Florentin (1668, 24 mai). Copie papier.

**RAMBERVILLERS.** — Vente par Claude Jacquemin, « fille émancipée », à son oncle Jean Gérard, ancien receveur à Rambervillers, de tous ses biens, provenant de la succession de ses parents, et situés sur les terres de l'évêché de Metz, à l'exception de ce qui lui appartient à Haillainville (*Hennville* (1632, 3 juin). Copie papier.

**ROMONT** — Pierre de Metry, écuyer, demeurant à Rambervillers, vend à Didier Damelevière, demeurant à Rosières-aux-Salines, une partie de ses possessions situées à Romont (1446, 23 décembre). Copie parchemin.

**SAINT-BOING.** — Vente par Claude de Bildstein à Claude Gaudel de tous ses droits en la seigneurie de Saint-Boing (1654, 26 janvier). Copie parchemin.

**ZINCOURT.** — Reconnaissance des dettes contractées par différents particuliers envers Humbert des Pilliers (1585-1588). 3 pièces parchemin. Acensement par les jésuites d'Épinal d'une chenevière située à Zincourt, accordé à Sébastien Florence, charpentier à Zincourt (1754, 26 avril). 1 pièce parchemin.

1352-1754

**XXXVI H 37** (Registre). — 1 pièce papier.

Terrier général des possessions des jésuites, en particulier à Xirocourt, Hadigny et Golbey. Registre papier, 34 fol.

XVII<sup>e</sup> siècle

**XXXVI H 38** (Registre). — 3 pièces papier.

**Pièces diverses.** — Traité passé par les jésuites d'Épinal avec Jean d'Hennezel, écuyer, gentilhomme servant de la duchesse douairière d'Orléans, qui leur promet la sixième part de ses bénéfices nets en reconnaissance de leur intervention pour lui faire obtenir l'autorisation de fabriquer des glaces à Paris (1664, 21 octobre). 1 pièce papier. — Autre traité aux termes duquel il leur promet ; outre le sixième promis par le traité précédent, le douzième de son bénéfice net, pour les deux années suivantes, sur son travail de glaces et de cristal, pour acquitter les prêts faits par eux pour la construction de fourneaux et la paye des ouvriers. Et si Colbert, surintendant du commerce et des manufactures de France, veut bien lui donner une subvention de 1500 livres, il en donnera la moitié aux jésuites (1665, 4 avril). 1 pièce papier. — « Copie d'une lettre écrite au Roy de France » sur la dissolution des jésuites, signée : *L'Abbé Duriny* (s.d., entre 1769 et 1774). 1 cahier papier, 11 fol.

1664-XVIII<sup>e</sup> siècle